

IS9701402

LA QUESTION SEMENCIERE DANS LE CADRE  
DE LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE

Mémoire de confirmation

Février 1986



Matar GAYE  
Institut Sénégalais de Recherches Agricoles  
Bureau d'Analyses Macro-économiques

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
A/ Les mesures de l'Etat	1
B/ Objectifs de l'étude	2
C/ Méthodologie	3
<b>CHAPITRE I: CONTEXTE DU PROBLEME SEMENCIER</b>	<b>6</b>
A/ Particularités du facteur-semence	6
B Spécificités de l'arachide	7
C/ Philosophie de l'intervention des Pouvoirs Publics	8
D/ Evolution de la politique semencière depuis l'ONCAD	9
1/ Structure et fonctionnement du secteur semencier	9
2/ Difficultés majeures	11
a/ Recouvrement des créances	11
b/ Utilisations déviées	13
c/ Sécurisation	15
E/ Points de vue sur le désengagement de l'Etat	18
F/ Causes subsidiaires du retrait de l'Etat	19
<b>CHAPITRE II: L'AUTO-APPROVISIONNEMENT CHEZ LES PRODUCTEURS SUIVIS PAR LA SODEVA DANS LES DEPARTEMENTS DE GOSSAS ET NIORO</b>	<b>22</b>
A/ Ampleur relative de l'auto-approvisionnement	22
B/ Différences entre zones	23
C/ Différences entre exploitations	26
D/ Différences internes à l'exploitation	28
E/ Evolution des réserves de semences	32
F/ Influence des facteurs institutionnels	37
G/ Pourquoi les réserves semencières?	39
<b>CHAPITRE III: LES PRODUCTEURS FACE AUX NOUVELLES MESURES DE L'ETAT</b>	<b>44</b>
A/ Sources et modalités d'approvisionnement en semences d'arachide	44
1/ Situation d'ensemble	45
2/ Distribution officielle	46
3/ Réserves personnelles	47
4/ Achats au comptant	47
5/ Crédit formel	51
6/ Crédit informel	54
a/ Crédit intra-carré	55
b/ Crédit inter-carré	55
c/ Crédit commercial	56
B/ Effets conjoncturel du manque de semences d'arachide	57
1/ Cultures arachidières	57
2/ Cultures vivrières	58
3/ Facteurs de production	58
4/ Situation globale	59

C/ Opinions, attitudes et stratégies	6
D/ Contraintes structurelles à l'auto-alimentation	64
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>67</b>
A/ Principaux enseignements de l'étude	67
B/ Implications sur l'alimentation des producteurs	71
C/ Implications sur l'auto-suffisance alimentaire	76
<b>REFERENCES</b>	<b>79</b>
<b>APPENDICE I: Localisation géographique des villages d'enquête</b>	<b>80</b>
<b>APPENDICE II: Questionnaire d'enquête</b>	

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-A: Difficultés historiques dans le secteur semencier et mesures engendrées	1
II-A: Semences personnelles et taille de l'exploitation	27
II-B: Auto-approvisionnement et statut familial	29
II-C: Répartition annuelle des utilisations de semences personnelles	3
II-D: Evolution des réserves en fonction de la production	34
II-E: Irrégularité dans l'utilisation de semences personnelles	36
II-F: Arguments explicatifs de la constitution de réserves	40
II-G: Facteurs limitant le recours à l'auto-approvisionnement	4
III-A: Approvisionnements par sources et par catégorie de producteurs dans la zone de Gossas pour la campagne 1985-86	45
III-B: Approvisionnements par source et par catégorie de producteurs dans la zone de Niro pour la campagne 1985-86	4
III-C Evolution dans la combinaison des cultures	60

## RESUME

La responsabilisation du monde rural pour son approvisionnement en facteurs de production constitue un des principes fondamentaux de la Nouvelle Politique Agricole. Cette étude axée sur les semences d'arachide révèle tout d'abord le caractère multidimensionnel du problème. Elle présente une analyse des bases historiques de l'engagement et du désengagement de l'Etat concernant le secteur semencier. Les producteurs responsabilisés devront avant tout compter sur l'auto-approvisionnement. Ce phénomène a été analysé pour un échantillon de 40 exploitations dans les Départements de Gossas et Nioro. Son importance a été différenciée dans l'espace et dans le temps en fonction de plusieurs facteurs dont les plus déterminants ont été le volume des récoltes et les motivations liées à l'environnement social, écologique et institutionnel. Les mesures transitoires prises pour la campagne 1985-86 suscitent une certaine inquiétude chez les producteurs. Le désengagement de l'Etat met en cause la sécurisation du capital semencier d'arachide tout en favorisant potentiellement l'objectif d'auto-suffisance alimentaire.

## ABSTRACT

Farmers' self-reliance for input acquisition is a basic principle in the the Senegalese New Agricultural Policy. This study based on peanut seeds presents the multiple dimensions of the problem, focusing on the fundamentals of Government intervention and withdrawal from the seed sector. Personal seed storage and use was analyzed for a sample of 40 farmers in the Departments of Gossas and Nioro. The degree of self-reliance was shown to be differentiated in space and time according to numerous factors. The most determinant were the size of the previous harvest and motivations related to social, ecological and institutional environment. Seed distribution and storage measures taken by the Government worried most of the farmers during the 1985-86 campaign. State withdrawal generates more uncertainties in meeting national seed storage objectives. Nevertheless, the new situation is potentially favorable to food self-sufficiency, a main goal of the New Agricultural Policy.

#### REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'accomplissement de ce travail. Il s'agit surtout de la SODEVA qui a bien voulu mettre ses carnets d'enquête à notre disposition, de Patrick et Valerie Kelly pour leur collaboration dans le traitement automatique des fichiers et enfin de Mrs J. Faye et E.W. Crawford dont les commentaires ont été très utiles dans la finalisation de ce document.

## INTRODUCTION

L'approvisionnement du monde rural en facteurs de production constitue de nos jours un domaine controversé de la politique agricole au Sénégal. Le problème qui remonte à l'ère coloniale a récemment pris un tournant décisif avec les récentes mesures gouvernementales qui ont profondément bouleversé le cadre institutionnel de l'économie agricole.

### A/ LES MESURES DE L'ETAT

La première mesure importante intervenue en 1980 suite à la dissolution de l'ONCAD (Office National de Commercialisation et d'Assistance pour le Développement) a été la mise en veilleuse du Programme Agricole. Les producteurs ne pouvaient plus obtenir des équipements à crédit mais ils avaient toujours accès aux semences et à l'engrais. Pour ces derniers intrants, de nouvelles modalités de financement avaient été instaurées, notamment par le biais d'une retenue opérée sur le prix de l'arachide au producteur. Cependant, pour ce qui concerne les semences d'arachide, il a été question d'encourager la constitution de réserves personnelles en vue de pouvoir transférer progressivement la gestion d'une partie du capital semencier aux producteurs. Les avis d'experts étaient partagés quant au rythme et au degré souhaitables de responsabilisation des producteurs en la matière. Dans son discours du 3 Avril 1985, le Président de la République décida que les paysans

seraient à partir de 1986 entièrement responsables de leur approvisionnement en semences.

## B/ OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans cette étude axée sur les semences d'arachide, nos principaux objectifs sont les suivants:

1/ Préciser le contexte du problème semencier par rapport à ses multiples dimensions. Il s'agira surtout d'examiner les bases de l'ancien système, les difficultés ayant marqué son évolution récente et qui semblent avoir accéléré l'avènement de la nouvelle politique.

2/ Dégager les caractéristiques générales de l'auto-approvisionnement chez les producteurs suivis par la SODEVA de 1981-82 à 1984-85. L'analyse portera essentiellement sur l'importance relative des semences personnelles sous le système de la retenue et les facteurs qui en déterminent le niveau d'utilisation.

3/ Examiner comment les producteurs ont fait face aux nouvelles mesures de l'Etat, notamment aux circonstances particulières de la campagne 1985-86 et à l'épreuve de responsabilisation pour leur approvisionnement en semences d'arachide.

4/ Vérifier la validité de certaines hypothèses concernant l'approvisionnement des producteurs en semences d'arachide et discuter quelques implications du retrait de l'Etat pour l'économie agricole.



## C/ METHODOLOGIE

Nous exploiterons trois principales sources de données.

--La première est constituée par les articles de journaux, les rapports d'étude et les documents officiels qui ont directement ou indirectement trait à la nouvelle politique semencière.

--Les carnets d'enquête mis à notre disposition par la SODEVA (Société de Développement et de Vulgarisation Agricole) constituent la deuxième sources de données. Ces enquêtes générales étaient menées annuellement de Juin en Mai sur un échantillon d'exploitations. La composition de l'échantillon variait d'une année à l'autre à cause du remplacement des exploitations ne pouvant plus être enquêtées pour une quelconque raison. Nous n'avons retenu que les unités qui ont été suivies durant toutes les quatre dernières campagnes dans les Départements de Gossas (23 exploitations) et Nioro (17 exploitations). Seules les données relatives aux semences ont été extraites des questionnaires dans lesquelles elles étaient éparpillées. Les deux Départements ont été choisis dans le but d'avoir une certaine stratification découlant des nombreuses différences surtout d'ordre écologique entre les deux zones. Cependant, le choix des exploitations n'a été basé que sur la disponibilité de séries quadriennales continues, ce qui peut poser un problème de représentativité statistique. La vérification des données avait révélé certaines erreurs et points obscurs qui ont nécessité le concours du superviseur des enquêtes de la SODEVA. Néanmoins, quelques cas

critiques ont été éliminés malgré l'existence de données sur les quatre dernières années.

--Concernant la troisième source, il s'agit d'entretiens formels menés après les semis avec des producteurs de différentes catégories. Un questionnaire que nous avons conçu et testé à plusieurs reprises a été administré par des enquêteurs supervisés. Auparavant, des séances de discussion suivies de pratique sur le terrain ont été organisées pour assurer une bonne compréhension des questions et surtout une traduction correcte. Les répondants ont été individuellement choisis dans les exploitations ayant été suivies par la SODEVA au moins durant la campagne précédente. Le but en était de faciliter quelques comparaisons avec cette année. Dans chaque cas, le chef d'exploitation a été interrogé et si possible un producteur choisi au hasard dans chacune des catégories suivantes: dépendants familiaux célibataires que nous appelons sourgas, chefs de ménage dépendants, femmes et travailleurs agricoles saisonniers appelés navétanes.

Parallèlement aux enquêtes, nous avons eu des discussions informelles avec les producteurs. Cela nous a permis de cerner un grand nombre de problèmes non abordés dans le questionnaire. Il était aussi demandé aux enquêteurs de noter toutes observations intéressantes faites par les répondants, ce qui n'a pas été un exercice inutile.

Les principales difficultés rencontrées consistaient surtout à résoudre certaines incohérences dans les données

collectées. De même, la confrontation de ces données avec celles de la SODEVA révélait quelques contradictions. Dans bien des cas, les mises au point ont nécessité d'autres passages.

## CHAPITRE I : CONTEXTE DU PROBLEME SEMENCIER

Le problème semencier au Sénégal se situe dans un cadre complexe dont il nous paraît important de cerner les multiples dimensions. Tout d'abord, la semence se présente comme un facteur spécial par comparaison aux autres intrants agricoles.

### A/ PARTICULARITES DU FACTEUR-SEMENCE

1/ Contrairement aux autres types d'intrants, la semence est un facteur qui s'autogénère à travers le processus de production dans lequel il entre. Ce caractère est porteur d'au moins deux implications :

a/ A l'exception de certaines variétés (hybrides), l'auto-provisionnement des cultures semble à priori naturel et tout à fait logique surtout lorsque la production est adéquate en qualité et quantité.

b/ Les disponibilités en semences pour une campagne donnée peuvent être fortement tributaires de la production antérieure.

2/ La semence est une nécessité absolue qui représente l'élément de base de la production agricole, ce qui lui donne un caractère stratégique indiscutable. Cependant, le problème se pose de façons différentes selon les cultures et à cet égard, l'arachide présente certaines particularités.

## B/ SPECIFICITES DE L'ARACHIDE

1/ La semence d'arachide a un pouvoir multiplicateur assez faible comparée à celle d'autres cultures. Son coefficient de multiplication est de l'ordre de 10 (10 kg récoltés pour 1 kg semé) lorsque les conditions sont satisfaisantes alors qu'il se situe au voisinage de 50 pour le mil et 45 pour le maïs. Avec les aléas qui ont récemment caractérisé la culture arachidière au Sénégal, le coefficient empirique y reste en moyenne bien inférieur à 10. L'arachide se caractérise par une valeur culturale élevée c'est-à-dire que la quantité de semences nécessaire pour une unité de superficie est relativement importante. Pour les espèces cultivées au Sénégal, cette valeur se situe théoriquement entre 80 et 115 kg de gousses ou 58 et 90 kg de graines par hectare selon les variétés (Agel et Thenevin; 1984, p.64). Ces chiffres sont très grands comparés aux 4 kg/hectare pour le mil souma, 8 pour le sorgho et 16 pour le maïs. Tout cela signifie que la satisfaction des besoins en semences d'arachide peut constituer un sacrifice relativement important.

2/ La semence d'arachide est d'une conservation délicate car la graine est plus vulnérable aux parasites et sa nature oléagineuse la prédispose à d'autres formes de dégradations chimiques comme l'oxydation et l'hydrolyse. La préservation qualitative des graines stockées demande donc des soins particuliers. La quantité de semence requise pour réaliser l'objectif national de 1.000.000 d'hectares d'arachide par an est très importante. Sa gestion nécessite

donc des moyens spéciaux de stockage et conservation.

L'intervention des Pouvoirs Publics dans ce secteur s'est historiquement fondée sur une certaine philosophie.

#### C/ PHILOSOPHIE DE L'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS

L'administration coloniale devait très tôt constater que les paysans avaient tendance à consommer leurs réserves de semences en cas de pénurie alimentaire et même à commercialiser toute leur récolte pour se procurer de l'argent. (Frélastre, 1982) Ainsi, vingt ans seulement après l'introduction de la culture arachidière au Sénégal en 1890, le colonisateur fut amené à mettre en place les S.I.P (Sociétés Indigènes de Prévoyance) chargées de la gestion des semences d'arachide. En effet, pour l'administration coloniale de l'époque comme pour l'Etat actuel, il s'agissait tout d'abord de sécuriser la culture arachidière qui a représenté l'une des principales activités agricoles du Sénégal. L'ensemble de l'économie étant fortement sensible aux performances de l'arachide, il fallait se doter des moyens d'assurer dans une certaine mesure la réalisation des objectifs de production.

Par ailleurs, la distribution de semences a toujours été vue comme une faveur spéciale accordée au monde rural dont les capacités demeurent limitées. Selon L.S. Senghor (1977), le principal handicap de l'agriculture sénégalaise est la pauvreté des producteurs qui doivent donc être assistés. Ceci explique la dimension sociale conférée à la politique de distribution des semences. A ce sujet, le

propos de Amadou Tidiane Wane est significatif quand il affirme que "depuis avant l'indépendance, le paysan a toujours été biberonné" (Le Soleil; 17-04-85, p.5). De ce fait l'épreuve de responsabilisation totale du producteur en matière de semences constitue un "sevrage" et annonce l'ère de la maturité.

La question de savoir comment on en est venu à ce stade trouve sa réponse dans l'évolution récente du secteur semencier.

#### D/ EVOLUTION DE LA POLITIQUE SEMENCIERE DEPUIS L'ONCAD

De la création de l'ONCAD à nos jours, la structure et le fonctionnement du secteur semencier ont connu une certaine évolution marquée par des difficultés majeures qui en ont accéléré le processus.

#### 1/ STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

L'ONCAD créé en 1966 devait assurer entre autres tâches l'approvisionnement du monde rural en semences d'arachide comme cela se faisait depuis 1910.

A l'approche de l'hivernage, l'ONCAD financé par un consortium ayant à sa tête la BNDS (Banque Nationale de Développement du Sénégal) distribuait les semences aux paysans généralement à raison de 100 kg/homme et 50 kg/femme figurant sur les rôles d'impôts. Les bénéficiaires devaient rembourser en nature après la récolte avec un intérêt de 25%. L'ONCAD était chargé du recouvrement des dettes, des mutations, du stockage et de la conservation au

niveau des seccos éparpillés dans les zones de culture arachidière. Dans ces seccos, les stocks étaient souvent composés de diverses espèces mélangées dont la dégradation qualitative et l'inadaptation aux conditions changeantes du milieu devenaient inquiétantes. Ainsi, à partir de 1972, une stratégie de sélection variétale et de multiplication fut adoptée pour faire face au problème. Les semences de base que l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles) devait produire étaient multipliées par l'intermédiaire de producteurs contractuels sous la responsabilité du Service Semencier pour le compte duquel la SODEVA assurait l'encadrement des multiplications à grande échelle. Ainsi les graines collectées au titre du recouvrement des dettes devaient servir à l'achat de semences sélectionnées auprès des multiplicateurs contractuels. Cependant, le système n'a permis d'avoir un capital semencier entièrement constitué de graines sélectionnées qu'en 1977 et on utilisait toujours des stocks destinés à la trituration pour combler les déficits. Le contrôle qualitatif revenait au Service Semencier qui certifiait les graines jugées bonnes au moment de la collecte. Il est évident que des semences passant cet unique test pouvaient se dégrader avant leur utilisation par les producteurs.

En 1980, la SONAR (Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural) fut créée pour hériter de la fonction semencière de l'ONCAD dissout. Le taux d'intérêt en nature fut ramené de 25 à 12,5% mais dès la



campagne 81-82, le remboursement de la dette-semences se faisait par l'intermédiaire d'une retenue libératoire opérée sur le prix au producteur de façon forfaitaire et uniforme. Parallèlement, la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix devait intervenir avec des subventions pour combler d'éventuels déficits. Toute cette structure a été bouleversée par la dissolution de la SONAR suivie d'une décision de supprimer la retenue à partir de la campagne 1985-86.

## 2/ DIFFICULTES MAJEURES

Les problèmes majeurs qui ont marqué l'évolution de la politique semencière depuis l'ONCAD gravitent autour de trois points principaux qui sont: le recouvrement des créances, les utilisations déviées de semences distribuées et la sécurisation du capital semencier.

### a/ RECOUVREMENT DES CREANCES

Le système de crédit de campagne remboursable en nature qui a prévalu jusqu'en 1980-81 a été fortement entravé par le problème du recouvrement des créances. Durant toute la période d'existence de l'ONCAD (1966-1979), 27% des dettes-semences exigibles n'ont pas été recouverts compte non tenu des épongements intervenus en 1971 et en 1981. Pour 1980-81, dernière campagne avant la mise en application de la retenue, seules 1650 tonnes de semences ont été remboursées, soit moins de 14% du capital semencier distribué. Deux principales hypothèses ont pu être émises pour expliquer ce phénomène, à savoir une mauvaise volonté

de la part de certains bénéficiaires et un défaut de moyens dû à de médiocres récoltes.

Par rapport à la première hypothèse, WATERBURY (1984), à la suite de A. GATIN, avance que le non paiement des dettes constitue pour le producteur l'un des rares moyens de diminuer les charges de production dont la plupart correspondent à des coûts incompressibles. Pour contrecarrer de tels comportements, il fut décidé de ne financer la commercialisation que si un certain taux de remboursement était atteint. Cette mesure devait encourager la fuite des récoltes dans le marché parallèle tout en pénalisant au même titre les bons et les mauvais payeurs. Le système de retenue à la source était alors conçu pour assurer le remboursement des dettes. Cependant une telle option n'a pas permis de résoudre le problème en raison de la faiblesse des collectes ne pouvant pas atteindre le seuil critique de 650.000 tonnes correspondant à l'équilibre financier pour une retenue de 15 F/kg (Ministère du Développement Rural; Mars-Avril 1984). Cette faiblesse des collectes officielles a été attribuée aux mauvaises récoltes et récemment à l'importance du marché parallèle.

Dans le cadre de la deuxième hypothèse (défaut de moyens) caractérisant des situations de mauvaise récolte arachidière, le paiement en espèces diverses (céréales, argent) était envisagé sans beaucoup de succès.

L'époungement semblait constituer la seule alternative réelle pour les autorités surtout lorsque l'accumulation des dettes poussait les producteurs à éviter le circuit officiel de

commercialisation. Le dernier épongement en date est intervenu en Avril 1981 concernant toutes les dettes antérieures au 31 Octobre 1980.

#### b/ UTILISATIONS DEVIÉES

L'utilisation de semences à d'autres fins constitue une réalité indéniable mais l'ampleur du phénomène n'a fait l'objet d'aucune estimation précise.

Cependant on a pu émettre certaines hypothèses quant aux facteurs explicatifs d'une telle situation.

Tout d'abord, le problème de soudure fut évoqué depuis l'époque coloniale comme étant la principale cause des reventes de semences par les producteurs. En effet, "baykat du jilitu jiwoom ci pax" disent les Wolofs, signifiant en substance que le cultivateur qui détient des semences ne meurt pas de faim. La stratégie consistait alors à instaurer le programme "vivres de soudure" qui accordait un crédit en nature par le biais des coopératives afin que les cultivateurs ne soient plus amenés à vendre des facteurs de production pour satisfaire des besoins alimentaires. Ce système qui n'a pas pu résoudre le problème fut aboli au début des années de sécheresse avec les difficultés de recouvrement.

On peut aussi noter que le fait de distribuer les semences le plus tard possible afin d'en limiter la durée d'exposition à la portée des bénéficiaires entrainé dans le cadre des mesures préventives contre les utilisations déviées. Cependant le phénomène n'en a pas pour autant été

enrayé et une nouvelle hypothèse fut alors évoquée, celle de la saturation des besoins réels.

A partir de 1981-82, la quantité de semences à distribuer annuellement devait faire l'objet d'une stabilisation autoritaire au voisinage de 120.000 tonnes correspondant aux objectifs de 1.000.000 d'hectares. Ainsi, le capital semencier ne devait plus suivre l'inflation de la demande que traduisait un gonflement souvent frauduleux des rôles d'imposition. En effet, selon le Ministère du Développement Rural (Mars-Avril 1984), l'accroissement de la demande ne se justifiait ni par une augmentation des surfaces cultivées ni par une baisse correspondante de la qualité des semences distribuées. De nos jours, certaines estimations chiffrent les besoins réelles à 80.000 tonnes avec comme principal argument la désertification du Nord et la persistance des reventes de semences sur le marché (Le Soleil; 10-07-85, p.3).

Par ailleurs, la vieille hypothèse du manque de rigueur dans l'identification des attributaires de semences allait ressurgir. Ainsi on estimait que les nombreux bénéficiaires non producteurs ne faisaient que revendre leur dotation et constituaient la catégorie des mauvais payeurs. Au cours de ces dernières années, l'objectif de "privilegier les véritables cultivateurs" a été le point focal du débat sur la politique semencière. Par rapport à cette nouvelle ligne, le problème principal qui n'a pas pu être résolu consistait à définir des critères objectifs d'identification qui reflètent fidèlement le profil réel du producteur.

Même avec la retenue, la distribution au prorata des apports n'a été appliquée qu'en 1985 en raison de nombreuses considérations socio-économiques dont le problème des sinistrés.

En somme, toutes les mesures restrictives envisagées visaient à limiter le gaspillage devenu d'autant moins tolérable que la sécurisation du capital semencier posait déjà d'énormes problèmes.

#### c/ SECURISATION

Le problème de sécurisation se pose surtout en terme de préservation qualitative et de reconstitution quantitative du capital semencier.

Sur le premier point, les capacités de stockage couvert des seccos étaient bien inférieures aux nécessités strictes. La destruction de semences par les pluies n'a pas été un phénomène rare et en 1978-79 la perte se chiffrait à 11.000 tonnes. Cependant, il ne s'agissait pas seulement d'un problème d'insuffisance des capacités de stockage mais aussi d'une sous-utilisation des infrastructures existantes souvent pour des raisons logistiques. La dégradation qualitative des semences vulgarisées se traduit par un accroissement important des valeurs culturales en coque. Celles-ci se situent entre 100 et 148 kg de gousses par hectare selon les variétés pour la campagne 1985-86 (MDR; 27-05-1985). Rappelons que les valeurs culturales théoriques en coque se situent entre 80 et 115 kg à l'hectare.

La nécessité de diffuser de nouvelles variétés plus

adaptées aux conditions changeantes du milieu ajoute une nouvelle dimension au problème de la sécurisation qui suppose aussi le renouvellement périodique des semences vulgarisées pour en préserver les propriétés génétiques. Selon certains experts, le programme d'implantation variétale élaboré par la recherche en 1977 risque de devenir dépassé avant sa réalisation effective. Il a été aussi souligné que malgré la stratégie de multiplication semencière introduite depuis 1973, le recours aux graines dites ordinaires, c'est-à-dire non sélectionnées, n'a pu être évité qu'une seule fois. Cela signifie que la sécurisation quantitative et qualitative du capital semencier sont deux objectifs dont l'un n'a pu se réaliser qu'au détriment de l'autre. La production semencière s'expose elle-même à tous les aléas de l'agriculture en général, ce qui rend la sécurisation encore plus problématique même sur le plan quantitatif uniquement. Pour l'Etat, la taille du défi s'illustre bien par la situation de la sous-filière semencière durant ces dernières années. Selon un article du journal "Le Soleil" daté du 17-4-85, une subvention de 27 milliards de francs CFA a été nécessaire pour la reconstitution du capital semencier durant la période 1981-84. Pour les 120.000 tonnes distribuées en 1984 et estimées en valeur à 11 milliards, la retenue n'a permis de récupérer que 3,5 milliards. Les 75.706 tonnes de semences livrées aux producteurs en 1985 représentent 32,6% de la collecte officielle totale. Par ailleurs, la filière arachidière, source traditionnelle de

gains pour l'Etat, a connu une péréquation négative depuis 1979-80 selon les déclarations officielles.

En résumé, le tableau suivant retrace les principales difficultés rencontrées avec l'ensemble des mesures qu'elles ont engendrées.

Tableau I-A

DIFFICULTES HISTORIQUES DANS LE SECTEUR SEMENCIER ET MESURES  
ENGENDREES

Recouvrement des Créances	Utilisations déviées de semences distribuées	Sécurisation qualitative et quantitative du capital semencier
1) Ne financer la commercialisation que si un certain taux de remboursement est atteint	1) Distribution tardive de semences	1) Introduction des semences sélectionnées et du contrôle qualitatif
2) Paiement des dettes- semences en espèces diverses si la production arachidière est mauvaise	2) Programme vivres de soudure	2) Constitution d'un volant de sécurité
3) Eppagement pur et simple quand il n'y a plus d'espoir	3) Réduction autoritaire du capital semencier	3) Recours au mécanisme de péréquation
4) Instauration du système de retenue à la source	4) Privilégier les véritables cultivateurs (si possible)	

Toutes ces difficultés devaient accélérer le processus du désengagement de l'Etat dont le principe a fait l'objet de nombreuses discussions reflétant divers points de vue sur le sujet.

## E/ POINTS DE VUE SUR LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT

Selon une étude SEMA-IRHO de 1982, les producteurs devraient progressivement prendre en charge la gestion d'un tiers du capital semencier. Une période de cinq ans serait nécessaire pour atteindre ce pallier à condition que 600 magasins semenciers villageois de 15 tonnes chacun soient construits annuellement. La règle générale que cette étude préconise en matière de responsabilisation est celle de la prudence et les Pouvoirs Publics sont mis en garde contre toute décision que le monde rural pourrait interpréter comme un "abandon de sa cause".

FRELASTRE (1982), estime que le désengagement total de l'Etat en ce qui concerne le stockage de semences est une voie dangereuse qui serait contraire à la tradition sénégalaise.

A l'opposé, C. AGEL et P. THENEVIN (1984) préconisent le transfert progressif mais total à terme de tout le capital semencier aux producteurs. Selon eux, un transfert partiel ne permettra pas de résoudre le principal problème qui se pose à l'Etat. Il convient aussi de mentionner leur hypothèse que les réserves personnelles couvrent annuellement 50% des besoins en semences d'arachide, ce qui est optimiste par rapport aux évaluations de la SODEVA. Celle-ci estime le taux de réserve à un tiers des besoins environ tout en étant favorable à l'idée d'une responsabilisation plus poussée des producteurs dans ce domaine.



Pour sa part, I. SENE (1981) avance que toute suppression d'autorité, ne serait-ce que progressivement, sur le capital semencier, introduirait un nouveau facteur aléatoire dans la maîtrise des superficies cultivées. Selon lui, aucun paramètre évident ne permet aux autorités d'agir sur les réserves personnelles. Une telle option impliquerait une sérieuse compromission des objectifs de sécuriser quantitativement et qualitativement le capital semencier sur lequel l'Etat n'aurait plus de contrôle.

En ce qui concerne les producteurs, J. WATERBURY (Juin 1983), observe que ceux qu'il a pu contacter lors d'une enquête informelle n'étaient en général pas favorables à l'idée d'un désengagement de l'Etat quant à la gestion du capital semencier.

Les nouvelles orientations dans ce domaine se justifient par un certain nombre d'éléments.

#### F/ CAUSES SUBSIDIAIRES DU DESENGAGEMENT DE L'ETAT

A travers l'ensemble des réflexions au sujet du problème semencier, il est possible de dégager six principales hypothèses formulées de façon implicite ou explicite dans le sens d'une justification de la nouvelle politique.

1/ Les producteurs sont en mesure de constituer des réserves personnelles de semences pouvant couvrir la presque totalité de leurs besoins et de les conserver au niveau du carré. Ce point de vue est celui de la SODEVA qui considère cependant qu'il faudra lever certaines contraintes

techniques de stockage et de protection phytosanitaire. Le transfert de la gestion du capital semencier aux producteurs bien avant la généralisation des magasins semenciers villageois traduit donc un certain optimisme quant aux capacités de conservation au niveau du carré. Par ailleurs, AGEL et THENEVIN (1984) qui prônent un désengagement total à terme de l'Etat recommandent de développer d'abord les habitudes ainsi que les infrastructures et techniques de conservation des semences par les producteurs. La stratégie adoptée suppose donc que les ajustements structurels nécessaires de la part des paysans seront limités et réalisables en peu de temps. Cependant, nous estimons que le stockage et la conservation ne sont pas les seuls paramètres à considérer au niveau des producteurs qui diffèrent aussi bien par leurs capacités que par leur motivation.

2/ La distribution systématique de semences développe chez les producteurs une mentalité d'assistés. Elle inhibe leur volonté d'initiative dans le sens d'une plus grande autonomie. Ainsi, la ferme déclaration de ne plus distribuer des semences devra inciter les paysans à en conserver davantage.

3/ La conservation personnelle de semences est une vieille pratique qui permet déjà de satisfaire une bonne partie des besoins chez tous les "vrais producteurs". On estime ainsi que seuls les "autres" qui bénéficiaient des semences distribuées seront pénalisés.

4/ Les semences conservées ou achetées au comptant ont une plus grande valeur économique aux yeux des producteurs. Ces derniers seront donc plus rigoureux en matière de gestion, ce qui permettra d'éviter le gaspillage tant déploré. On s'attend alors à ce que le capital semencier national soit réduit aux nécessités strictes jugées bien inférieures aux quantités habituellement distribuées. Toutes choses égales par ailleurs, cela devra se traduire par une augmentation de la part des récoltes disponible pour l'huilerie.

5/ Avec la solidarité caractéristique du milieu rural, les producteurs moins fortunés pourront compter sur les autres en cas de sérieux déficit semencier. AGEL et THENEVIN (1984, p.62) estiment ainsi qu'un paysan sur deux bénéficie de crédit auprès de producteurs plus importants et de commerçants surtout pour les semences d'arachide. Dans le même ordre d'idée, l'existence du crédit informel a été considérée comme un des facteurs explicatifs de la mévente des semences officielles durant la campagne 1985-86.

6/ La suppression du crédit rend moins facile l'accès aux semences d'arachide et stimule ainsi les cultures vivrières. Cela favorisera la réalisation de l'auto-suffisance alimentaire qui constitue un des principaux objectifs de la Nouvelle Politique Agricole.

## CHAPITRE II

### L'AUTO-APPROVISIONNEMENT CHEZ LES PRODUCTEURS SUIVIS PAR LA SODEVA DANS LES DEPARTEMENTS DE GOSSAS ET NIORO

La généralisation de l'auto-approvisionnement étant un objectif immédiat, il est important de connaître les grands traits qui caractérisent le phénomène dans sa pratique récente. L'objectif principal de ce chapitre est de mesurer l'importance des semences personnelles dans l'approvisionnement des producteurs et d'en identifier les facteurs déterminants. Cela devra permettre de mieux apprécier la portée réelle du changement entrepris concernant les semences d'arachide.

#### A/ AMPLEUR RELATIVE DE L'AUTO-APPROVISIONNEMENT

Durant la période 1981-84, les producteurs recevaient des semences dans le cadre de la retenue et l'auto-approvisionnement n'occupait qu'une place secondaire.

Pour 23 exploitations suivies pendant quatre années consécutives dans le Département de Gossas, environ 31% des arachides semées durant cette période étaient des semences personnelles. Il s'agit surtout de réserves constituées après la récolte et de quelques achats mais les données ne nous permettent pas de faire une rigoureuse séparation des quantités provenant de chacune de ces sources. En moyenne, les utilisations de semences y ont été couvertes à concurrence de 69% par la distribution officielle.

Pour 17 exploitations suivies dans le Département de Nioro, seuls 20% des semences d'arachide utilisées durant la période 1981-84 n'ont pas été d'origine officielle.

Ces chiffres permettent une première comparaison inter-zone qui semble refléter certaines différences entre Gossas et Nioro quant à l'importance des sources non officielles d'approvisionnement.

#### B/ DIFFERENCES INTER-ZONES

La moyenne annuelle des utilisations de semences personnelles est de 30 kg (en coque) par actif (15 à 59 ans) pour Gossas et 15 kg pour Nioro. Cela correspond respectivement à 44 et 23 kg par hectare d'arachide cultivé. A l'échelle des exploitations, l'intervalle des quantités annuelles moyennes est de 0 à 1125 kg pour Gossas et 0 à 202 kg pour Nioro. La valeur comparative de ces chiffres est cependant limitée compte tenu d'une forte sensibilité de la moyenne arithmétique simple à des extréma exceptionnels. Les médianes moins sensibles à de tels cas sont respectivement de 123 kg par exploitation pour Gossas contre 76 pour Nioro où les semences personnelles d'arachide ont occupé une place moins importante en règle générale. Cependant, les dotations moyennes de semences SONAR par actif (15 à 59 ans) ont été de 88 kg d'arachides en coque pour Gossas et 84 kg pour Nioro. Cela paraît équitable surtout si l'on tient compte des valeurs culturelles théoriques qui sont de 85 kg de gousses à l'hectare pour la 55-437 vulgarisée dans le Gossas contre 80 kg à l'hectare

pour la 28-206 cultivée dans la zone de Nioro. Si l'on sait par ailleurs que le taux d'utilisation des semences SONAR reçues entre 1981-82 et 1984-85 ont été à peu près les mêmes (95% au Gossas et 95,8% au Nioro), la différence entre les deux zones concernant le recours aux semences personnelles reste à expliquer. Plusieurs hypothèses peuvent être émises dans ce sens:

1/ Avec moins d'alternatives en matière de cultures, les producteurs de la zone de Gossas dépendent plus de l'arachide d'où une plus grande motivation à en sécuriser les semences. Parallèlement, leurs besoins réels sont relativement plus importants comparés à ceux des producteurs de la zone de Nioro. Ces derniers bénéficient d'une plus large diversification notamment par le maïs et le coton. Cela ne serait alors pas en conformité avec la volonté des Pouvoirs Publics de faire glisser la culture arachidière vers le sud du pays où la pluviométrie est meilleure.

2/ L'extensification de la culture arachidière induisant un accroissement des besoins en semences a été favorisée dans la zone de Gossas par plusieurs facteurs dont les principaux sont:

-Le faible rendement en fanes de la 55-437 vulgarisée dans le Département de Gossas en remplacement des variétés anciennes à cycle plus long. Comparée à la 28-206 cultivée dans le Nioro, la production d'une quantité donnée de fanes avec la 55-437 nécessite relativement plus d'étendues selon les producteurs. Ils soutiennent aussi qu'il en est de même en ce qui concerne les gousses.

-Le niveau quasi-nul d'utilisation de l'engrais minéral chez les producteurs suivis dans le Département de Gossas. Cela signifie que l'accroissement des surfaces cultivées s'offrait comme moyen de compenser les effets de la forte baisse constatée sur les rendements. Tel n'a pas été le cas des producteurs du Nioro ayant eu un meilleur accès à l'engrais.

3/ Les évaluations de valeurs culturales fournies par le Service Semencier révèlent qu'en général la dégradation qualitative des semences distribuées a été plus marquée dans le Département de Gossas que dans celui de Nioro. Pour les semences distribuées en 1984, ces valeurs culturales se chiffraient à 150 kg de gousses par hectare pour la 55-437 vulgarisée dans la zone de Gossas contre 100 kg par hectare pour la 28-206 cultivée dans celle de Nioro. En théorie, elles se situent respectivement à 85 et 80 kg/hectare. Cela correspond à 65 kg ou 76% d'écart par rapport à la norme théorique pour la 55-437 contre 20 kg ou 25% pour la 28-206. En outre, comme nous l'avons déjà mentionné, les quantités par adulte reçues de la distribution ont été en moyenne de 88 kg de semences en coque dans le Gossas et 84 kg au Nioro, ce qui semble refléter uniquement la différence des valeurs culturales théoriques. Ainsi, en terme réel, les producteurs dans la zone de Gossas recevaient relativement moins de semences, ce qui a pu les inciter davantage à en conserver plus.

4/ Dans le Département de Gossas, les producteurs disposant de variétés mieux appréciées que la 55-437

devaient en garder les semences qu'ils n'espéraient pas obtenir de la distribution. Ainsi, les fiches d'enquête de la SODEVA concernant les cultures révèlent l'existence de variétés traditionnelles comme la 47-16 et la 28-206 même durant la campagne 1983-84 alors qu'elles n'ont pas été distribuées. Leur survivance ne pouvait donc être assurée que par le biais des sources non officielles. Par contre, les cultures dans le Nioro n'ont porté que sur des variétés officiellement vulgarisées.

5/ Les contrats pour la production d'arachide de bouche constituent une source d'approvisionnement supplémentaire non négligeable dont bénéficient les producteurs du Département de Nioro contrairement à ceux de la zone de Gossas.

En somme, ces cinq hypothèses ne sont que des éléments d'interprétation d'une différence inter-zone qui semblait paradoxale de prime abord et aucun autre facteur potentiellement explicatif ne peut être exclu à priori.

Un deuxième niveau de différences se situe à l'échelle des exploitations d'une même zone. On peut se demander si un paramètre comme la taille n'a pas eu d'effets sur l'importance relative de l'auto-approvisionnement.

#### C/ DIFFERENCES ENTRE EXPLOITATIONS

L'exploitation est une unité complexe et instable dont toute mesure de taille doit prendre en compte un ensemble de paramètres susceptibles de varier dans le temps. Pour ce qui nous concerne dans cette étude, nous ne retiendrons que



la dimension arachidière. Par conséquent, la moyenne sur 4 ans des surfaces en arachide sera retenue comme mesure de taille. Sur cette base, on obtient la distribution suivante:

Tableau II-A  
Semences personnelles et taille de l'exploitation

surfaces moyennes en arachide (ha)	% des exploitations suivies		part dans les utilisations de semences personnelles (%)		part dans surfaces en arachides (%)		sem-personnelles utilisées (Kg de gosses par Ha)	
	Gossas	Nioro	Gossas	Nioro	Gossas	Nioro	Gossas	Nioro
0 3	30	47	5	28	13	24	18	27
3 6	40	29	37	47	33	29	50	37
6 ...	30	24	58	25	54	47	48	12

Les deux dernières colonnes du tableau montrent que l'utilisation de semences personnelles a été relativement plus marquée au niveau des exploitations moyennes par rapport à la culture arachidière. Cette catégorie constitue la classe modale dans la zone de Gossas. Pour cette classe (3 à 6 hectares), les moyennes sont de 50 et 37 kg par hectare d'arachide respectivement pour Gossas et Nioro. Par contre, l'effort a été plus faible au niveau des petites et des grandes unités à l'intérieur de chaque zone. Cette allure parabolique peut s'expliquer d'une part par le fait que les petits exploitants sont souvent confrontés à des problèmes de moyens. D'autre part, les grands producteurs sont généralement des personnalités pouvant user de leur

Les femmes viennent partout en deuxième position avec des réserves initiales représentant 10% de leur production dans la zone de Gossas et 6,4% dans celle de Nioro.

L'importance de ces réserves pourrait s'expliquer par un certain nombre de facteurs dont les principaux sont:

-Les femmes n'ont pratiquement jamais eu d'accès direct aux semences distribuées et leurs noms ne figurent généralement pas sur les listes de membres des instances coopératives.

-Elles doivent faire face à certaines obligations d'ordre culinaire qui consistent à compléter la ration alimentaire quotidienne. Pour cela, elles puisent souvent dans leurs stocks d'arachide dont le volume initial doit donc être relativement important.

-Leur devoir de rester au foyer renforce leur dépendance par rapport à l'agriculture locale contrairement aux sourgas. Ceux-ci ont l'alternative de l'exode et des migrations, d'où une différence dans les motivations.

Concernant les sourgas, ils ont contrôlé une bonne partie de la production tandis que leur part dans les réserves constituées après la récolte a été moins que proportionnelle. Cette disproportion a été plus marquée dans le Département de Gossas où 33% de la production et 15% des réserves revenaient aux sourgas. La part conservée de leurs récoltes d'arachide se situe à 4,5% dans le Gossas et 3,4% dans le Nioro. La faiblesse de ces efforts tient sans doute au fait que les sourgas sont pour la plupart de jeunes célibataires dépendants et peu tentés par l'agriculture. En

influence pour se garantir une dotation régulière voire même bénéficier de quotas spéciaux lors des distributions de semences.

Un troisième niveau de différences est interne à l'exploitation et concerne le statut familial.

#### D/ DIFFERENCES INTERNES A L'EXPLOITATION

Chaque exploitation constitue une unité socialement hétérogène où le statut représente un élément de différenciation.

La répartition par statut des quantités de semences déclarées mises en réserve après la récolte se présente comme suit pour les deux campagnes 82-83 et 83-84.

Tableau II-B

## Constitution de réserves et statut familial

Statut	Part dans la production cumulée sur 2 ans (%)		Part dans les réserves cumulées sur 2 ans (%)		Taux de production réservé après récolte	
	Gossas	Nioro	Gossas	Nioro	Gossas	Nioro
Chefs d'expl	40,3	48	59	48	14	4,3
Femmes	17,5	14	18	20	10	6,4
Sourgas	33	24	15	18	4,5	3,4
CND	8,5	8	8	12	9	6,5
Navétanes	0,7	6	0	2	0	1,6

En terme de volume absolu, l'essentiel des réserves a été constitué par les chefs d'exploitation. Ensuite viennent respectivement les femmes, les sourgas (célibataires), les chefs de ménage dépendants et les navétanes. Pour toutes ces catégories de producteurs à l'exception des navétanes, on constate que le pourcentage de la production mis en réserve après la récolte a été plus élevé dans la zone de Gossas. Les chefs d'exploitation y viennent en tête avec un taux de 14% alors qu'ils ne sont qu'en troisième place dans le Nioro avec 4,3%. Il apparaît aussi que c'est au niveau de cette catégorie que la différence est encore plus marquée entre les deux zones. Cela se comprend si l'on sait que beaucoup de chefs d'exploitation dans le Nioro obtiennent aussi des semences avec les contrats-arachides de bouche.

Les femmes viennent partout en deuxième position avec des réserves initiales représentant 10% de leur production dans la zone de Gossas et 6,4% dans celle de Nioro.

L'importance de ces réserves pourrait s'expliquer par un certain nombre de facteurs dont les principaux sont:

-Les femmes n'ont pratiquement jamais eu d'accès direct aux semences distribuées et leurs noms ne figurent généralement pas sur les listes de membres des instances coopératives.

-Elles doivent faire face à certaines obligations d'ordre culinaire qui consistent à compléter la ration alimentaire quotidienne. Pour cela, elles puisent souvent dans leurs stocks d'arachide dont le volume initial doit donc être relativement important.

-Leur devoir de rester au foyer renforce leur dépendance par rapport à l'agriculture locale contrairement aux sourgas. Ceux-ci ont l'alternative de l'exode et des migrations, d'où une différence dans les motivations.

Concernant les sourgas, ils ont contrôlé une bonne partie de la production tandis que leur part dans les réserves constituées après la récolte a été moins que proportionnelle. Cette disproportion a été plus marquée dans le Département de Gossas où 33% de la production et 15% des réserves revenaient aux sourgas. La part conservée de leurs récoltes d'arachide se situe à 4,5% dans le Gossas et 3,4% dans le Nioro. La faiblesse de ces efforts tient sans doute au fait que les sourgas sont pour la plupart de jeunes célibataires dépendants et peu tentés par l'agriculture. En

outre, beaucoup d'entre eux passent la saison sèche ailleurs, ce qui poserait un problème de gardiennage des réserves éventuellement constituées. Pour obtenir leurs semences ils comptent sur ceux dont ils dépendent et aux noms de qui ils commercialisent généralement leur production. A cet égard, leur position de force qui les différencie des femmes repose d'une part sur la possibilité qu'ils ont de quitter le foyer pour l'exode ou le "navétanat" et d'autre part sur la nécessité pour le chef de carré de maintenir sur place la main d'oeuvre familiale au moins pour les travaux agricoles.

Par contre, la part de la production mise en réserve est assez élevée chez les chefs de ménage dépendants avec 9% dans le Gossas et 6,5% dans le Nioro où ils occupent la première place. Comparés aux sourgas, les producteurs de cette catégorie sont plus motivés à sécuriser des semences personnelles en raison d'obligations supplémentaires qui pèsent sur eux. Leur petite part dans les réserves cumulées ne s'explique que par leur faiblesse numérique.

Les navétanes qui sont des travailleurs saisonniers ont été marginaux dans la zone de Gossas avec 0,7% de la production et 0% des réserves. Dans le Nioro, ils ont contrôlé 6% de la production et seulement 2% des réserves correspondant à 1,6% de leurs récoltes d'arachides. Leur importance moins marquée dans le Gossas s'explique par le fait que les zones plus humides dont celle de Nioro attirent la main d'oeuvre migrante. En matière de constitution de réserves, la contrainte majeure à laquelle sont confrontés

les navétanes se trouve liée à leur statut de travailleurs saisonniers. Ils ne connaissent généralement pas leur destination pour l'année suivante. Il est important aussi de noter que l'auto-approvisionnement n'est pas une priorité pour cette catégorie de producteurs dans la mesure où la fourniture de semences d'arachide constitue souvent la première clause de leur contrat de travail.

En résumé, la position sociale du producteur au sein de l'exploitation représente un facteur déterminant dans sa motivation à épargner une certaine quantité de sa récolte arachidière. Les obligations sociales et les possibilités d'alternatives semblent constituer les éléments fondamentaux de cette motivation.

Sur le plan empirique, les réserves de semences n'ont pas été stables et ont connu une certaine évolution qu'il importe de cerner.

#### E/ EVOLUTION DES RESERVES DE SEMENCES

Il aurait été intéressant d'étudier l'évolution des réserves par rapport à la production et au temps. Cependant, le nombre limité d'observations annuelles ne nous permet pas d'entreprendre une telle analyse de façon approfondie. Néanmoins, l'utilisation de semences personnelles a connu un net progrès à partir de 1982-83 avec un accroissement de 150% dans la zone de Gossas et 60% dans celle de Nioro par rapport à 1981-82, première année de la retenue. Dans les deux cas, le progrès s'est encore accentué en 1983-84 pour s'infléchir en 1984-85. Le tableau

suivant retrace en gros les variations inter-annuelles concernant l'ampleur des utilisations effectives de semences personnelles d'arachide:

Tableau II-C

Répartition annuelle des utilisations de semences personnelles

	GOSSAS		NIORO	
Campagnes	% des exploitations ayant utilisé des sem-personnelles (sur 24 exploitations)	% des utilisations cumulées (sur 4 ans)	% des exploitations ayant utilisé des sem-personnelles (sur 17 exploitations)	% des utilisations cumulées de sem-pers (sur 4 ans)
1981	13,5	13,5	35	15
1982	46,5	31	53	23
1983	83	33,5	59	46
1984	41,5	22	19	15

Ces variations épousent celles des stocks de réserves initialement constitués après la récolte et ces derniers ont évolué dans le même sens que le volume de la production comme en témoigne le tableau suivant:



Tableau II-D

## Evolution des réserves en fonction de la production

Année	GOSSAS					NIORO				
	Production		Réserves initiales			Production		Réserves initiales		
	Volume (kg)	Taux de variation	Volume (kg)	de la Production	Taux de variation	Volume (kg)	Taux de variation	Volume (kg)	de la Production	Taux de variation
81	156.864	--	13.288	8,4	--	244.958	--	17.872	7,3	--
82	233.760	+ 49 %	21.353	9,1	+ 60,7%	397.588	+ 62,3%	18.824	4,7	+ 5,3%
83	87.666	- 62,3%	6.579	7,5	- 69 %	77.085	- 80,6%	2.015	2,6	- 89,3%
84	10.147	- 88,4%	---	---	---	35.688	- 53,7%	---	---	---

On constate ainsi qu'en terme de volume, les quantités mises en réserve après la récolte ont très amplement fluctué d'une année à l'autre comme il en a été de la production. Cela ne semble pas confirmer l'hypothèse d'AGEL et THENEVIN qui retiennent le chiffre constant de 60.000 tonnes dans leur évaluation du niveau annuel des réserves à l'échelle nationale sur toute la période 1980-84. Par contre, le taux de production conservé a été plus ou moins maintenu autour de 8% dans le Gossas mais il a régulièrement décliné dans la zone de Nioro, passant de 7,3% en 81-82 à 2,6% en 83-84.

Nous estimons en outre que la corrélation

production-réserves aurait été plus étroite si tous les producteurs devaient s'auto-provisionner et cela pour deux raisons principales:

Tout d'abord, la conservation de semences personnelles était essentiellement l'affaire des producteurs les plus motivés

c'est-à-dire les mieux disposés à maintenir leurs efforts même en cas de mauvaises récoltes.

Ensuite, avec l'auto-apvisionnement généralisé, les réserves représenteraient un pourcentage beaucoup plus important de la production dont elles n'ont constitué qu'une portion marginale durant la période des quatre dernières années.

La variation intra-annuelle constitue une autre dimension évolutive des réserves. Sur trois campagnes consécutives (1981-1982 à 1983-84), le destockage net de semences personnelles équivalait en moyenne à 31% des quantités initialement épargnées par les producteurs suivis dans la zone de Gossas contre 46,4% dans celle de Nioro. Une enquête de la SODEVA menée en 1982 sur un échantillon de producteurs dans le Sine-Saloum avait révélé une baisse de 20% des stocks de semences personnelles entre Avril et Juin. L'ampleur d'un tel phénomène constitue donc un facteur d'inquiétude quant à la sécurisation quantitative du capital semencier dans le cadre d'une responsabilisation totale des producteurs. Néanmoins, AGEL et THENEVIN (1984) estiment que les paysans seront moins tentés de puiser dans leurs réserves personnelles s'ils ne comptent plus sur la distribution de semences. Cela peut être vrai dans une certaine mesure mais il serait aussi irréaliste de sous-estimer le fait que l'arachide constitue aussi une denrée alimentaire. Ainsi, les stocks détenus ne sont pas toujours entièrement destinés à servir de semences, ce qui rend ambiguë la notion d'utilisation déviée. D'autre part,

le facteur-capacité a un caractère déterminant même s'il comporte une dimension conjoncturelle. A ce sujet, nous avons interrogé 93 chefs d'exploitation (42 dans le Département de Gossas et 51 dans celui de Nioro) dont 19 reconnaissent avoir au moins une fois vendu des semences d'arachide durant les quatre dernières années. Dans 74% de ces cas, la raison évoquée était l'achat de nourriture qu'imposait le déficit céréaliier spécialement marqué dans la partie Nord du Département de Gossas. Ainsi, la conservation de semences personnelles qui n'est qu'une forme d'épargne ne se réduit pas à une simple question de bonne volonté mais aussi et surtout de capacité réelle. Celle-ci a non seulement été limitée mais aussi très fluctuante chez les producteurs. Il en résulte que l'auto-approvisionnement n'a pas été un phénomène régulier même dans sa simple existence comme en témoigne le tableau suivant:

Tableau II-E  
Irrégularité dans l'utilisation de semences personnelles

! Nombre d'années où ! des sem-pers ont été ! utilisées (1981-84)	! % des exploitations ayant ! utilisé des sem-pers	
	! Gossas	! Nioro
! 1	! 25	! 29,5
! 2	! 17	! 29,5
! 3	! 33	! 35
! 4	! 21	! 0

Il apparaît ainsi qu'à l'échelle des exploitations, l'utilisation de semences personnelles n'a pas été une

pratique constante dans le temps. Dans chacune des deux zones, rares ont été les exploitations où ce phénomène a été observé durant toute la période de suivi (21% des exploitations au Gossas et 0% au Nioro). Cela ne traduit sans doute pas un changement de motivation ou de volonté des producteurs mais reflète plutôt les fluctuations inter-annuelles de leurs capacités en étroite relation avec les récoltes.

Du point de vue institutionnel, on peut se demander quels ont été les facteurs qui ont pu exercer une certaine influence sur la volonté des producteurs à conserver des semences personnelles.

#### F/ INFLUENCE DES FACTEURS INSTITUTIONNELS

Depuis la mise en application du système de retenue à partir de 1981-82, les modalités de distribution des semences ont toujours été incertaines. Aucun producteur ne pouvait savoir à l'avance sur quelles bases sa dotation officielle allait être déterminée. La prudence imposait donc de sécuriser un minimum de semences personnelles d'autant plus que les graines distribuées n'étaient pas toujours de qualité jugée adéquate.

AGEL et THENEVIN (1984) estiment également que, par rapport à l'ancien système, la retenue tend à accroître les réserves personnelles en diminuant les apports en commercialisation. Ils reconnaissent cependant qu'une telle tendance risque d'être contrecarrée par l'attractivité du marché parallèle. Il faudrait aussi noter qu'en retour ceux

qui commercialisaient hors du marché officiel avaient de meilleures raisons de constituer des réserves. En effet, l'obtention de semences dans le cadre de la retenue était plus douteuse pour eux avec la possibilité d'une distribution selon les apports.

Sur le plan des mesures incitatives, on peut noter qu'en Octobre 1982, il a été décidé de verser une prime de 80 francs par kilogramme à tous les producteurs qui conserveront leurs propres semences. La retenue ne devait pas être prélevée sur leurs ventes. Le 31 Mars 1983, le Gouvernement devait revenir sur cette décision qui n'a pas pu être appliquée. Les données révèlent parallèlement que cette campagne a connu le plus élevé niveau de réserves personnelles sur toute la période d'étude. Cependant, l'interprétation d'un tel résultat doit se faire avec prudence si l'on sait que la récolte qui a été beaucoup plus abondante durant cette même campagne 82-83 est en forte corrélation positive avec les réserves. La question se pose donc de savoir quel a été le facteur le plus déterminant. De même, la chute du prix net au producteur (60 à 50 f/kg) enregistrée en 1983-84 a été accompagnée d'une forte baisse de la production et des réserves personnelles. La séparation des effets composés est donc difficile et certaines corrélations peuvent être plus apparentes que réelles.

On peut enfin souligner que le simple maintien du contact avec la SODEVA favorable à la conservation de semences personnelles aura été un facteur d'incitation chez

les producteurs suivis. Si tel est le cas, toute extrapolation de résultats concernant l'ampleur de l'auto-provisionnement conduira à une surévaluation des réalités sur une échelle plus large. Pour plus de précision sur l'ensemble des facteurs influants, nous avons directement interrogé les producteurs sur les raisons qui les poussaient à constituer des réserves de semences et sur celles qui limitaient leur recours à l'auto-provisionnement.

#### G/ POURQUOI LES RESERVES PERSONNELLES?

Concernant les raisons qui poussaient les paysans à constituer des réserves de semences d'arachide, nous avons interrogé 135 producteurs dans les Départements de Gossas et Nioko. L'effectif total comporte des chefs d'exploitation (C. EX) qui sont aussi pour la plupart des chefs de carré, des sourgas célibataires (S), des chefs de ménage dépendants (CMD) et des femmes (F). La question posée était la suivante: "Si vous avez au moins une fois réservé des semences d'arachide durant les quatre dernières années, quelle en a été (d'une façon générale) la principale raison?" Pour les chefs d'exploitation, une raison secondaire a été demandée et toutes les deux comptabilisées. La distribution des réponses se présente comme suit:

Tableau II-F

Arguments explicatifs de la constitution de réserves

	G O S S A S				N I O R O			
	C.Ex.	S/CND	F	Total	C.Ex.	S/CND	F	Total
Raisons évoquées								
Insuffisances des semences distribuées	65%	26%	64%	54%	52%	6%	0%	22%
Mauvaise qualité des semences distribuées	27%	5%	0%	10%	7%	0%	0%	3%
Distributions tardives	12%	0%	0%	3%	26%	0%	0%	10%
Bonne récolte	12%	5%	14%	9%	26%	17%	30%	24%
Eviter l'endettement	4%	11%	0%	4%	4%	0%	0%	6%
% des réponses affirmatives	77%	47%	78%	64%	63%	23%	30%	41%
Effectif interrogé	26	19	22	67	27	18	23	68

Il apparaît ainsi que l'insuffisance des semences distribuées constitue de loin la raison dominante chez les producteurs du Département de Gossas. Elle ne vient qu'en seconde place dans le Nioro où le principal élément de motivation déclaré a été l'abondance des récoltes.

-La qualité des semences distribuées a été aussi plus déterminante dans le Gossas. Tout ceci recoupe les hypothèses précédemment formulées dans l'explication des différences inter-zones que révélait l'analyse des données de la SODEVA.

-Le fait que les distributions tardives soient plus largement évoquées dans le Nioro se comprend si l'on sait que dans cette zone les pluies s'installent généralement plus

tôt et les variétés qu'on y cultive sont à cycle plus long.

-La peur de l'endettement, facteur de motivation souligné dans l'étude SEMA-IRHO (1982), n'a été mentionnée que par quatre répondants au total.

A la question de savoir qu'est ce qui les empêchait de constituer plus de réserves en année de bonne récolte, dix réponses différentes ont été obtenues du même échantillon. Celles qui ont été données par plus de quatre personnes au total sont au nombre de cinq et se présentent comme suit:

Tableau II-G

Facteurs limitant le recours à l'auto-alimentation  
(% de chaque statut évoquant une raison donnée)

Raisons évoquées	G O S S A S				N I O R O			
	C.Ex.	S/CND	F	Total	C.Ex.	S/CND	F	Total
Je comptais sur d'autres sources	38%	32%	23%	33%	44%	50%	78%	57%
Obligations sociales nombreuses	0%	11%	9%	7%	4%	11%	4%	6%
Contrainte des migrations	0%	5%	0%	1%	0%	28%	0%	7%
Préfère liquidité	19%	5%	0%	9%	11%	0%	0%	4%
Je réservais assez en année de bonne récolte	42%	21%	50%	39%	41%	0%	4%	18%

Le principal facteur limitant le niveau des réserves en année de bonne récolte a donc été l'existence d'autres



sources sur lesquelles les producteurs pouvaient compter. Pour les chefs d'exploitation, il s'agissait essentiellement des distributions officielles de semences. Par contre, la plupart des producteurs dépendants faisaient allusion aux semences dont ils pouvaient bénéficier de la part du chef de famille.

-D'autres producteurs ont estimé que même en année de bonne récolte, il leur était impossible de réserver des semences à cause de nombreuses obligations sociales auxquelles ils devaient faire face.

-La contrainte des migrations qui se pose surtout aux sourgas est liée au fait que ces derniers ne sont généralement pas sur place en saison sèche pour veiller sur des stocks de semences. D'autre part, leur décision de cultiver n'est pas toujours planifiée à l'avance.

-La préférence pour la liquidité est souvent fondée sur de simples principes ou dictée par les besoins d'argent pour d'autres activités qui demandent un certain investissement.

-Un bon pourcentage des producteurs, surtout dans le Département de Gossas, soutiennent qu'ils réservaient assez en année de bonne récolte compte tenu de leurs besoins et du minimum qu'ils pouvaient espérer obtenir d'autres sources. Néanmoins, certains d'entre eux affirment que malgré leur bonne volonté au départ, ils ne pouvaient s'empêcher de puiser dans leurs réserves surtout pour répondre à des besoins alimentaires.

-Parmi les autres raisons évoquées de façon marginale, il convient de remarquer que les contraintes de stockage et

conservation n'ont été mentionnées que trois fois au total.  
Cependant, cela ne signifie pas l'absence de problèmes en  
perspective dans ce domaine qui sera examiné au Chapitre  
III.

## CHAPITRE III

### LES PRODUCTEURS FACE AUX NOUVELLES MESURES DE L'ETAT

La campagne arachidière 1985-86 marque une étape décisive dans l'évolution de la politique semencière au Sénégal. Au plan national, le capital semencier officiellement placé est passé de 120.000 tonnes en 1984 à 75,706 tonnes en 1985; soit une réduction de 37%. Dès la prochaine campagne, les producteurs devront entièrement se charger de leur approvisionnement en semences.

L'objectif de ce chapitre est d'examiner les modes d'approvisionnement en 1985, l'incidence conjoncturelle des restrictions sur le capital semencier, les opinions, attitudes et stratégies suscitées par les nouvelles mesures de l'Etat ainsi que les contraintes structurelles qui se posent aux producteurs. Pour cela, nous avons interrogé au total 175 individus dans 94 exploitations différentes dont 44 dans le Département de Gossas et 50 dans celui de Nioro. Il s'agit de 94 chefs d'exploitation qui sont aussi pour la plupart des chefs de carré, 13 chefs de ménage dépendants, 23 sourgas célibataires et 45 femmes.

#### A/ SOURCES ET MODALITES D'APPROVISIONNEMENT EN SEMENCES D'ARACHIDE

Les principales sources d'approvisionnement ont été la distribution au prorata des quantités d'arachide officiellement commercialisées, les réserves personnelles, les achats au comptant, le crédit formel et le crédit informel.

1/ SITUATION D'ENSEMBLE

Pour les différentes catégories de producteurs enquêtés, l'importance relative des diverses sources d'approvisionnement se présente comme suit:

Tableau III-A  
Approvisionnements par source et par catégorie de producteurs dans la zone de Gossas

Catégories	Sources Distributions		Achats au comptant	Crédit formel	Crédit informel		Bons	Total
	officielles	Réserves			Intra-carré	Inter-carré		
Chefs d'exploitation(44)	48,8%	17,8%	8,0%	23,4%	0,0%	2,0%	0,0%	100%
Chefs de ménage dépendants (8)	66,2%	15,8%	13,5%	0,0%	4,5%	0,0%	0,0%	100%
Soungas non mariés(10)	38,0%	10,5%	8,0%	0,0%	43,5%	0,0%	0,0%	100%
Femmes (22)	54,4%	34,8%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	8,0%	100%

Tableau III-B

Approvisionnements par source et par catégorie de producteurs dans la zone de Nioro

Catégories	Sources Distributions		Achats au comptant	Crédit formel	Crédit informel		Bons	Total
	officielles	Réserves			Intra-carré	Inter-carré		
Chefs d'exploitation(50)	53,5%	8,8%	16,0%	20,3%	0,0%	1,4%	0,0%	100%
Chefs de ménage dépendants (5)	30,7%	0,0%	0,0%	0,0%	69,3%	0,0%	0,0%	100%
Soungas non mariés(13)	38,2%	0,0%	0,0%	0,0%	38,8%	0,0%	23 %	100%
Femmes (23)	14,0%	4,0%	22,0%	0,0%	5,0%	0,0%	55 %	100%

Concernant les achats de graines décortiquées, les quantités ont été converties en coques en utilisant la méthode de la SODEVA qui consiste à les multiplier par deux. Pour les distributions au prorata des apports, les producteurs ayant commercialisé pour d'autres ont aussi reçu des quantités qui appartenaient de droit à ces derniers. Ainsi, de leur dotation globale nous avons défalqué tous les transferts à des ayant-droits en ne tenant compte que de ce qui est fait et non de ce qui aurait dû se faire.

On constate ainsi une plus grande diversité des sources d'approvisionnement chez les chefs d'exploitation comparés aux producteurs dépendants.

## 2/ DISTRIBUTION OFFICIELLE

Contrairement à ce qui se faisait dans le passé, les semences devaient être distribuées au prorata des quantités commercialisées dans les circuits officiels. Les taux préconisés ont été de 21,7 kg par quintal dans le Gossas et 25,5 kg par quintal dans le Nioro. Pour ces deux zones respectives, 23% et 14% des chefs d'exploitation enquêtés déclarent n'avoir rien reçu parce que n'ayant pas commercialisé des arachides, tout au moins dans le circuit officiel. Concernant la qualité des arachides distribuées, les rendements en semences estimés par les producteurs varient de 15 à 60% dans le Gossas avec une moyenne de 42%. L'intervalle de variation est de 25 à 50% et la moyenne de 40% dans la zone de Nioro. Selon les producteurs, la faiblesse de ces taux s'explique par l'immaturation des graines, les infestations de parasites mais aussi par un

pourcentage élevé de corps étrangers et notamment de sable.

### 3/ RESERVES PERSONNELLES

L'utilisation de semences provenant de réserves personnelles a été constatée chez 18,2% des chefs d'exploitation enquêtés dans chacune des deux zones. Pour cette catégorie de producteurs, les réserves ont couvert 17,8% des approvisionnements dans le Gossas contre 8,8% dans le Nioro.

Concernant les producteurs dépendants, la part des réserves personnelles a encore été beaucoup plus importante dans la zone de Gossas. L'auto-approvisionnement y a couvert 34,8% des quantités d'arachide semées par les femmes contre 15,8% chez les chefs de ménage dépendants et 10,5% chez les sourghas non mariés. Néanmoins, les répondants estiment que le niveau absolu de l'auto-approvisionnement a été faible surtout en raison des mauvaises récoltes et de l'annonce tardive des restrictions concernant la distribution des semences.

### 4/ ACHATS AU COMPTANT

Il est remarquable de constater que pour 175 producteurs enquêtés dans les deux zones, les achats de semences à la SONACOS n'ont été que de 50 kg au total. Cela a été réalisé dans le Département de Gossas où tous les autres achats au comptant ont porté sur des graines décortiquées pour un volume total de 558 kg valant 110.875 F, soit 198,7 F par kg en moyenne. L'ensemble de ces achats ont été faits par 15% des 84 producteurs enquêtés dans la zone, ce qui reflète une assez forte concentration. Sur la

base des rendements moyens en semences, acheter les arachides en coque de la SONACOS à 105 F/kg revenait à payer 250 F par kg de bonnes graines au lieu de 198,7 F sur le marché libre. Il faudrait compter ensuite le travail de décorticage et de tri généralement rémunéré par les déchets. Les commerçants et bana-banas ont fourni 80% de l'ensemble des graines achetées au comptant et les 20% qui restent sont venus d'autres producteurs. On peut aussi remarquer que les prix pratiqués par ces derniers (225 à 250 F/kg) ont été en moyenne supérieurs à ceux des commerçants et bana-banas (175 à 200 F/kg). En outre, dans 87,5% des cas d'achat au comptant, la vente d'animaux domestiques a été la principale source de financement.

Dans la zone de Nioro, les achats au comptant ont porté essentiellement sur des semences en coque contrairement à ce qu'on a observé dans celle de Gossas.

Au total, 3.650 kg de coques et 350 kg de graines décortiquées ont été achetés au comptant par 16% des 91 producteurs enquêtés pour une valeur de 310.150 F. Les commerçants et bana-banas ont fourni 55% des semences achetées sous forme de coque et 74% de celles achetées sous forme de graines décortiquées; tout le reste provenant d'autres producteurs. Les prix moyens ont été de 69 F/kg pour les semences en coque et de 166,4 F/kg pour les graines décortiquées, soit 32 F de moins par rapport à la moyenne observée dans le Gossas.

Les prix payés pour les graines décortiquées ont été de 175 F chez les autres producteurs. Ils ont varié de 150 à 175 F avec une moyenne de 163,5 F/kg chez les commerçants et bana-banas. Ces derniers vendaient les semences en coque au prix moyen de 72,5 F/kg avec des extrêmes de 70 et 80 F/kg portant respectivement sur 75 et 25% du volume des transactions avec les producteurs enquêtés.

Pour les coques achetées chez d'autres producteurs, le rapport coût d'achat/quantité donne un prix moyen de 65 F/kg. Un prix maximum de 105 F/kg a été payé sur 13% des quantités contre un minimum de 50 F/kg sur 36% de ces mêmes quantités. Sans aucun doute, les variations de prix sont liées aux moments où les différentes transactions ont lieu au cours de l'année. A ce propos, les opérations réalisées par les commerçants sont plus étalées dans le temps tandis que les ventes faites par les producteurs dans le marché libre ont surtout lieu au moment de la récolte pour les arachides en coque et après la distribution des semences pour les graines décortiquées. Cela explique le fait que les prix ont été généralement plus élevés chez les paysans comparés aux commerçants pour les graines décortiquées alors que le contraire a été observé dans le cas des arachides en coque. Il convient de remarquer que le prix de 105 F/kg fixé par la SONACOS pour la vente au comptant a été un plafond sur le marché libre des semences en coque. Le plancher qui se situe à 50 F/kg correspond au prix officiel net des arachides au producteur en début de campagne.



Dans 44% des cas, les achats ont été réalisés avec des revenus provenant de la vente d'animaux et les revenus agricoles de la dernière campagne ont été la principale source dans 29% des cas.

Si l'on sait que 80,6% des semences en coque achetées chez d'autres producteurs ont été obtenus pour 50 à 65 F/kg, on comprend que ceux qui vendaient leur production hors du marché officiel raisonnaient surtout en terme de prix net au comptant. En vérité, ils étaient plus poussés dans le marché parallèle que d'y avoir été attirés par des prix plus élevés. Ces derniers n'ont réellement profité qu'à ceux qui ont pu stocker pendant un certain temps. Il s'agit surtout des producteurs qui dépendent moins de leurs nouvelles récoltes. Il importe de bien distinguer le marché parallèle de la collecte et celui des semences. Dans le cadre de ce dernier, la différence des prix aura été une condition suffisante pour expliquer la mévente des semences de la SONACOS bien que d'autres facteurs aient pu s'y ajouter. Parmi ceux-ci on peut citer la mise en place tardive, le nombre limité des points de vente et la contrainte des flux financiers qui ne permettent pas à la plupart des producteurs d'acheter en une seule fois des quantités importantes. Cela augmente la compétitivité du marché libre où il est possible d'acheter successivement de petites quantités sur une longue période au rythme des disponibilités financières.

Concernant les facteurs qui ont limité le recours aux achats en général, le manque de moyens financiers a été

évoqué dans 65% des cas. Au total, 24% des producteurs interrogés ont avancé l'argument des prix trop élevés même sur le marché libre. Une proportion de 79% des chefs d'exploitation qui n'ont pas acheté par manque d'argent ont déclaré qu'ils n'avaient pas assez d'animaux qui auraient pu être vendus pour financer des achats de semences. Dans le Département de Gossas, un bon nombre de ces répondants ont dit qu'ils auraient plutôt vendu des animaux pour l'achat de nourriture, ce que 12% d'entre eux avaient déjà fait. Par contre, une fraction de 8% dans cette même zone de Gossas a préféré garder les animaux plutôt que d'en vendre pour acheter des semences. Des entretiens informels ont fait ressortir deux principaux facteurs qui expliquent cette attitude. Le premier est que pour certains, les animaux constituent un investissement plus sûr que les semences compte tenu des divers aléas naturels pouvant affecter les cultures.

Le deuxième facteur plutôt conjoncturel était lié au fait que la plupart des animaux avaient une valeur marchande assez faible à cause de leur maigreur résultant du manque de nourriture. Les rares cas de financement avec des revenus agricoles provenant des dernières récoltes n'ont été observés que dans le Nioro.

#### 5/ CREDIT FORMEL

A l'exception des contrats d'arachide de bouche dans le Nioro, le crédit formel a été dispensé par l'intermédiaire des sections villageoises. Elles ont reçu des semences provenant de l'Union Nationale des Coopératives

Agricoles du Sénégal. L'esprit initial en était de venir en aide à ceux qui n'avaient pas pu obtenir assez de semences avec la distribution au prorata des ventes officielles. Les bénéficiaires directs qui sont tous des chefs de carré et d'exploitation en même temps représentent respectivement 19 et 28,5% des répondants dans les zones de Gossas et Noro. Les dotations individuelles ont varié de 15 à 1.041 kg dans le Gossas contre 25 à 280 kg dans le Nioro. Les prix déclarés par les bénéficiaires se situent dans l'intervalle de 112,7 à 160 F/kg pour le Département de Gossas et 100 à 120 F/kg pour celui de Nioro. Dans les cas où le remboursement en nature est mentionné, les taux d'intérêt indiqués se situent entre 20 et 30%. Tout cela ne fait que traduire le manque d'information qui se confirme par le fait que 62% des bénéficiaires de crédit en ignorent les modalités de remboursement. Parallèlement, beaucoup de sections villageoises ne connaissent ni la date limite pour le recouvrement des dettes ni à qui elles doivent rembourser.

Sur le plan légal, des litiges sont à prévoir en ce qui concerne les remboursements en nature car des problèmes d'abattements, de déchets et de manquants divers pourront se poser après libération des débiteurs individuels.

Selon les déclarations des dirigeants de sections villageoises, la "crédibilité" a été le critère dominant dans le choix des bénéficiaires du crédit. Cela signifie que la subjectivité y avait une bonne place et qu'il ne suffisait pas d'être déficitaire pour avoir la priorité.

Au total, 19% des chefs d'exploitation enquêtés estiment avoir été victimes d'injustice dans les attributions de crédit. Les dirigeants des sections villageoises qui subissaient ainsi un premier test avaient la lourde responsabilité de choisir entre l'économique et le social, c'est-à-dire entre l'efficacité et l'équité. Toute solution devait aussi prendre en compte le facteur politique souvent omniprésent dans les rapports quotidiens. Certaines sections villageoises ont attribué le crédit à chaque responsable d'une cellule d'imposition appelé communément chef de carré. D'autres ont choisi tous ceux qui avaient directement commercialisé des arachides dans le circuit officiel. Dans ce dernier cas, les producteurs entièrement sinistrés étaient exclus au même titre que ceux qui avaient préféré le marché parallèle. Il existe aussi un cas extrême où tous les inscrits sur la liste des membres de la section villageoise devaient bénéficier du crédit. Cela ne pouvait se réaliser qu'au prix d'un véritable saupoudrage que les autorités avaient conseillé d'éviter. Certaines sections ont préféré donner des quotas à chaque village et les responsables locaux devaient en fixer les modalités de redistribution.

Selon des révélations parallèles aux enquêtes, des personnalités influantes (chefs de village et présidents de Communauté Rurale) ont obtenu dans certains cas d'importantes quantités sans même en avoir fait la demande. Le choix de ces personnalités vise entre autres à maximiser les chances de recouvrement des dettes.

Concernant le remboursement, on peut admettre qu'il comporte plus de risque dans les cas où les critères d'attribution ont été moins sélectifs. En effet, plus la proportion des bénéficiaires est élevée, moins la dette est perçue comme un véritable privilège que l'individu devra s'efforcer de mériter. Aucun engagement n'a été formellement matérialisé et la confiance en l'individu est d'autant plus significative que les sections villageoises ne disposent pas de fonds pouvant servir de gage à une responsabilité collective. Ainsi, pour L'Union Nationale des Coopératives, il n'y a aucune garantie de recouvrement au cas où des bénéficiaires de crédit n'auront pas honoré leurs dettes pour une raison ou une autre. Dans de telles circonstances, les dispositions prévues par les sections villageoises ne mentionnent généralement qu'une simple possibilité de procéder à des saisies ou de faire appel aux autorités administratives. Dans les cas où des sanctions sont envisagées, elles font allusion à la non-éligibilité des mauvais payeurs à tout crédit ultérieur. Le principe d'une caution solidaire est généralement perçu comme une forme d'injustice qui pénalise les bons payeurs.

#### 6/ CREDIT INFORMEL

Le crédit informel ou non officiel est celui dispensé soit par d'autres producteurs au sein ou en-dehors du carré, soit par des commerçants. Nous distinguerons ainsi le crédit intra-carré, le crédit inter-carré et le crédit commercial.

a/ "Crédit" intra-carré

La fourniture de semences par les chefs de famille à leurs dépendants occupe une place importante dans les coutumes en milieu rural. A ce titre, 11% des approvisionnements globaux obtenus par les chefs d'exploitation ont été attribués à des personnes au sein de leur famille. Compte tenu d'un ensemble de considérations sociales, il est difficile d'interpréter ce phénomène comme un crédit au sens conventionnel du terme. Une fraction de 16% des producteurs dépendants enquêtés a reçu la totalité de ces transferts. Les femmes représentant plus de la moitié des producteurs dépendants interrogés n'en ont obtenu que 2,3%. Dans bien des cas, il s'agit de crédit formel reçu par le chef de famille qui le rétrocède à des conditions souvent imprécises. Les rétrocessions de semences provenant des contrats d'arachides de bouche expliquent la grande différence observée entre Gossas et Nioro quant à l'importance du "crédit" intra-carré dans l'approvisionnement des chefs de ménage dépendants (tableaux III-A et III-B).

b/ Crédit inter-carré

Le crédit-semences obtenu d'autres producteurs résidant hors du carré n'a été constaté que dans six cas dont cinq dans le Nioro. Les taux d'intérêt ont varié de 0 à 100% et aucun producteur dépendant n'en a été bénéficiaire. Il est intéressant de constater que pour les débiteurs concernés, le taux de 100% n'a rien d'extraordinaire, tout au moins dans les conditions de pénurie qui prévalaient.

Pour les chefs d'exploitation enquêtés, le crédit inter-carré n'a couvert que 2% des approvisionnements dans le Gossas et 1,4% dans le Nioro. On peut donc se demander si l'existence de cette source liée à "la solidarité paysanne" explique réellement la mévente des semences de la SONACOS comme l'indique un article du journal "Le Soleil" daté du 31-05-85.

c/ Crédit commercial

Sur l'ensemble des producteurs enquêtés, aucun cas de crédit commercial n'a été constaté. Cela se comprend si l'on sait que le crédit-semences comporte trop de risque pour pouvoir attirer les commerçants. Ces derniers exigent généralement une certaine sécurité fondée soit sur un gage, sur des liens privilégiés avec les débiteurs ou sur le simple espoir suscité par un certain développement des cultures. Dans la plupart des cas, les mises en gage concernent les semoirs qui ne sont utilisés que pendant quelques jours après les premières pluies. Néanmoins, au moment où le cultivateur a besoin de semences il ne peut pas encore se passer de son matériel. En plus, il s'agit d'une période où aucun développement des cultures n'est encore observable pour pouvoir susciter un quelconque espoir chez les potentiels créanciers. Du reste, ces derniers n'accordent généralement le crédit de campagne que pour les marchandises moins faciles à vendre au comptant, ce qui n'est pas le cas des arachides.

## B/ EFFETS CONJONCTURELS DU MANQUE DE SEMENCES D'ARACHIDE

Dans l'ensemble, les disponibilités en semences d'arachide ont été sensiblement réduites par rapport à la campagne antérieure. Cela devait nécessiter certains ajustements conjoncturels de la part des producteurs. L'incidence conjoncturelle s'exerce surtout à travers la combinaison des cultures et les facteurs de production.

### 1/ CULTURE ARACHIDIÈRE

Dans le Département de Gossas, les quantités de graines décortiquées effectivement semées par les producteurs enquêtés ont connu une réduction de 62%. Une baisse de 21,5% a été constatée au Nioro. Dans la première zone, 36% des répondants déclarent n'avoir pas cultivé des arachides par manque de semences. Ce taux est de 24% dans la deuxième zone. En moyenne, les quantités d'arachides semées ne représentent que 21% de la somme des besoins individuels stricts exprimés par les producteurs enquêtés dans le Département de Gossas. Dans le Nioro, le taux de satisfaction de ces besoins a été de l'ordre de 40,5%. Cela semble indiquer qu'une parfaite couverture des besoins en semences d'arachides laisserait peu de place aux autres spéculations. Malgré les plaintes d'insuffisance, des utilisations "déviantes" équivalant globalement à 9,7% des dotations nettes au prorata des apports ont été observées chez les chefs d'exploitation surtout dans le Gossas. Une moitié de ces semences déviantes a été vendue et l'autre directement affectée à la consommation. Ce phénomène s'explique par une situation alimentaire difficile mais dans



certain cas, la petitesse des quantités obtenues et la mauvaise qualité des graines ont été aussi des facteurs déterminants.

## 2/ CULTURES VIVRIERES

Malgré l'important recul de l'arachide, la culture du mil n'a connu qu'une progression de 6% chez les producteurs enquêtés dans le Gossas. Chez ceux du Nioro, l'accroissement a été de 14%. Ces variations ont été mesurées sur la base des quantités de graines semées. Le niébé qui reste marginal dans le Nioro n'occupe pas non plus une grande place chez les producteurs enquêtés dans le Gossas. Ces derniers ont néanmoins multiplié les quantités semées par 2.6 comparées à l'année dernière. Concernant le maïs, sa culture est restée stable à un niveau très faible dans le Gossas alors qu'au Nioro une progression de 83% a été enregistrée. On constate que l'avancée des céréales a été beaucoup plus accentuée chez les sourgas traditionnellement attachés aux cultures de rente.

## 3/ FACTEURS DE PRODUCTION

Les disponibilités en semences d'arachides agissent sur l'ensemble de l'activité agricole par l'intermédiaire d'un certain nombre de facteurs. C'est ainsi que pour les producteurs indépendants, elles déterminent dans une large mesure la main d'oeuvre mobilisable pour les travaux champêtres. Le nombre de sourgas et navétanes a diminué de 26% pour les exploitations enquêtées dans la zone de Gossas contre 23% pour celles du Nioro par rapport à l'année précédente. Les circonstances particulières de la campagne

1985/86 n'ont fait qu'accentuer cette hémorragie. Beaucoup d'autres départs liés au manque de semences d'arachide ont eu lieu en 1984.

Un autre domaine de grande inquiétude pour les producteurs concerne leurs animaux de trait. En effet, l'arachide constitue aussi la principale culture fourragère. Sur ce plan elle n'a pas encore de substituts à grande échelle. Si l'on sait que dans le Gossas le problème fourrager se pose même en année normale, on comprend ce que la forte réduction des superficies en arachides peut engendrer comme soucis chez les producteurs.

Concernant le crédit informel notamment pour la soudure, l'opinion publique en milieu rural estime qu'il n'a pas fonctionné durant l'hivernage surtout à cause de l'exiguïté des champs d'arachide qui constituent la base de confiance des créanciers locaux.

On peut enfin penser que l'utilité marginale des semences d'arachide ayant été très grande en raison des disponibilités réduites, l'investissement dans d'autres facteurs comme l'engrais était exclu d'office pour la plupart des producteurs.

#### 4/ SITUATION GLOBALE

Pour les deux dernières années, l'évolution relative des superficies en arachide, mil, maïs et niébé se présente comme suit:

Tableau III-C

## Evolution dans la combinaison des cultures

Cultures	GOSSAS (84 producteurs)			NIORO (91 producteurs)		
	% des superficies totales en 1984	% des superficies totales en 1985	Taux de variation des surfaces	% des superficies totales en 1984	% des superficies totales en 1985	Taux de variation des surfaces
Arachides	40	18,5	-62%	44,6	34	-21,5%
Mil et Sargha	58	76,6	+6%	48,6	53,8	+14%
Niébé	1,3	4,1	+159%	0	0,2	-
Maïs	0,7	0,8	-2,7%	6,7	12	+83,3%

Taux de variation=100 ((valeur en t)-(valeur en t<sub>-1</sub>))/(valeur en t<sub>-1</sub>)

Notons que seules les spéculations mentionnées ici ont été considérées et que les calculs sont basés sur les quantités de graines semées et les densités moyennes de semis vulgarisées. Pour le niébé, nous n'avons pas tenu compte du fait qu'il est parfois associé à d'autres cultures.

L'insuffisance des semences d'arachides a pu stimuler les cultures vivrières par un phénomène d'ajustement des producteurs. Néanmoins, l'effet-substitution tend à être contrecarré par certaines forces négatives pouvant devenir dominantes à partir d'un certain seuil critique. Ce dernier semble avoir été franchi dans la zone de Gossas où les superficies en arachides, mil, niébé et maïs ont globalement baissé de 19% chez les producteurs enquêtés. Dans le Nioro, le recul de l'arachide a été compensé par la progression des autres cultures et notamment du maïs.

Dans l'ensemble, la combinaison des cultures a été profondément modifiée par le manque de semences d'arachides. Cependant tous ces effets conjoncturels doivent être compris dans un cadre de réactions immédiates face à des mesures imprévues qui ont suscité aussi diverses opinions, attitudes et stratégies chez les producteurs.

#### C/ OPINIONS, ATTITUDES ET STRATEGIES

La décision de rendre les producteurs responsables de leur approvisionnement en semences d'arachide a suscité de nombreuses réactions au sein du monde rural.

Sur la question de savoir pourquoi le Gouvernement a décidé de ne plus prendre en charge la reconstitution du capital semencier, les chefs d'exploitation interrogés ont été d'avis partagés. Pour 22,6% d'entre eux, la décision a été interprétée comme un "abandon de leur cause" par les Pouvoirs Publics. Une fraction identique déclare ignorer les motivations de l'Etat. Pour 9.4% des répondants, il s'agit d'un règlement de compte visant à sanctionner la commercialisation parallèle qui voulait dire aussi non remboursement des dettes-semences. Ceux qui pensent que l'intention du Gouvernement est simplement de promouvoir l'autonomie des producteurs représentent 11.3%. Quelques 22.6% font allusion à des problèmes conjoncturels qui ont dicté les mesures. Dans ce dernier groupe, la majorité pense que l'Etat ne veut plus prendre le risque après une succession de mauvaises récoltes car le remboursement des dettes-semences est devenu plus incertain.

S'agissant du maintien de la décision dans l'avenir, les opinions sont également partagées. Une majorité de 45% estime que le Gouvernement ne tardera pas d'y revenir prochainement tandis que 23% pensent le contraire et 32% restent sans idée. L'argument principal des premiers est que toute l'économie nationale repose sur la culture arachidière qui ne peut pas être sacrifiée du jour au lendemain. Tel sera le cas selon eux si la décision se maintient. Pour la grande majorité des répondants, le principe de la retenue reste préférable au nouveau système mais l'idéal serait de revenir à l'ancienne formule de crédit basé sur l'imposition.

En ce qui concerne les plans d'approvisionnement pour la prochaine campagne, les intentions de mise en réserve si la récolte est bonne ont été sondées. Elles correspondent globalement aux quantités de graines semées en 1985 par les producteurs enquêtés si l'on retient un rendement en semences de 50%. Néanmoins, 43% des répondants dans le Gossas estiment qu'il leur sera impossible de réserver la moindre quantité. Pour la plupart d'entre eux, la raison en est qu'ils n'ont pas cultivé des arachides par manque de semences. Cette catégorie représente 24% des répondants au Nioro. D'autres estiment que le remboursement des dettes accordées par des parents et amis durant les périodes difficiles ne laisserait pas grand chose même si la récolte est bonne. Dans l'ensemble, 29% de ceux qui n'ont pas semé des arachides comptent acheter des semences l'année prochaine et pour les autres, la seule alternative en vue

est de se rabattre sur les cultures vivrières. Une minorité de 13% des chefs d'exploitation a exprimé sa préférence pour l'achat de semences plutôt que d'en réserver même après une bonne récolte. Tous ces cas ont été rencontrés dans le Nord où les prix ont été moins élevés sur le marché libre. Les 2/3 des répondants affirment que s'ils doivent acheter des semences à l'avenir, ils préféreraient qu'elles soient en coque et non en graines décortiquées. Cela doit inviter à la prudence si l'on envisage de mettre sur le marché des semences conditionnées prêtes à l'usage. La logique en est qu'une partie de la valeur ajoutée qui serait ainsi facturée aux producteurs comporte un travail que ces derniers sont disposés à fournir et non à acquérir. En outre, le traitement rendrait les graines moins aptes à d'autres utilisations au cas où les conditions ne permettraient pas de les semer.

S'agissant du stockage, 62% des répondants aimeraient disposer de magasins collectifs tandis que 25% préfèrent garder leurs réserves chez eux. Ceux qui accepteraient de confier la garde de leurs semences à la SONACOS sans frais de leur part ne constituent que 13% des répondants. Nous avons noté que 56% ont positivement accueilli l'idée d'une épargne-semences qui serait facultative. Cependant des préalables sont posés notamment en ce qui concerne les prix et les garanties sur lesquelles les épargnants pourraient compter. Par ailleurs, bon nombre d'entre eux ont manifesté un certain pessimisme quant au respect des engagements que prendrait la SONACOS.

Concernant le volet fourrager du problème, le repli sur le niébé a été très rarement envisagé comme solution. L'utilisation des tiges et pailles sauvages constitue la principale alternative surtout dans le Gossas. L'inquiétude des producteurs pour leurs animaux y est à la limite de la détresse.

A l'échelle des sections villageoises, aucune disposition concrète n'est encore envisagée pour faire face d'une manière collective au problème semencier.

Au niveau des producteurs individuels, certaines contraintes structurelles confèrent à l'auto-approvisionnement en semences d'arachide un caractère de défi sans précédent.

#### D/ CONTRAINTES STRUCTURELLES A L'AUTO-APPROVISIONNEMENT

Nous avons déjà mentionné les particularités de l'arachide qui la rendent incomparable aux autres cultures sur le plan des semences. On peut rappeler qu'il s'agit essentiellement d'un faible coefficient de multiplication, d'une valeur culturale élevée, d'une moins bonne résistance aux parasites et d'une plus grande vulnérabilité à d'autres formes de dégradation chimique. (Chapitre I-B)

Sur le plan historique, la responsabilité directe des producteurs n'a été engagée que de façon limitée dans la gestion des semences d'arachides assurée par les Pouvoirs Publics depuis 1910. L'expérience de l'auto-approvisionnement est encore peu solide dans l'ensemble. Pour les exploitations suivies par la SODEVA de 1981 à 1984, les sources officielles ont couverts en moyenne

69% des besoins satisfaits dans le Département de Gossas contre 80% dans celui de Nioro. Les producteurs ayant au moins une fois réservé quelques semences d'arachides durant ces cinq dernières années représentent un peu plus de la moitié des effectifs interrogés. L'auto-approvisionnement devant être généralisé à partir de 1986 suppose donc un profond bouleversement de la situation, voire un changement radical des habitudes.

Concernant la constitution de réserves personnelles, elle a été très étroitement liée au volume de la production. Il en a résulté de très grandes fluctuations annuelles. A titre d'exemple, le taux de variation des quantités mises en réserve après la récolte par les producteurs suivis a été de -69% dans le Gossas et -89,3% dans le Nioro entre 1982 et 1983. Sur la période 1981-84, le destockage net de semences personnelles dans le Gossas équivalait en moyenne à 31% des quantités épargnées après la récolte. Dans le Nioro, ce taux a été de 46%.

Sur le plan du raisonnement économique, le coût d'opportunité des semences réservées peut être prohibitif. Selon les observations de quelques producteurs, l'immobilisation sous forme de stock se traduit par un certain manque à gagner. Pour ceux qui aimeraient plutôt investir dans d'autres valeurs comme les animaux afin d'acheter des semences plus tard, la variation temporelle des prix rend le calcul plus compliqué.

Au sujet du stockage, les producteurs enquêtés n'ont pas manifesté beaucoup d'inquiétude en matière



d'infrastructures. Cependant leur tranquillité semble paradoxale si l'on sait que 57% des chefs d'exploitation enquêtés ne disposent que de leurs chambres à coucher. Les autres ont mentionné tantôt une case spéciale, tantôt un grenier ou l'accès aux facilités d'un parent. Ceux qui ont une certaine expérience de la conservation de semences personnelles se sont surtout plaints des parasites, des souris et de la mauvaise qualité des insecticides souvent avariés qu'ils trouvent sur le marché.

Dans le Nioro, 67% des chefs d'exploitations interrogés ne connaissent aucune méthode traditionnelle de protection contre les insectes. A l'opposé, dans le Gossas où les réserves personnelles occupent une plus grande place, 62% de ces producteurs connaissent au moins une recette locale de préservation des stocks. Les principaux produits cités sont: les têtes de poisson, les grains de mil, le fumier de caprin, les feuilles de neem, celles de caillédra, le piment, les résidus qu'on obtient après vannage du mil battu et le sable. Les deux premiers produits constituent des appâts pour attirer les fourmis qui tuent les insectes. Cependant ces méthodes n'ont pas toutes été expérimentées. Selon les croyances, certaines d'entre elles sont dangereuses pour la santé tandis que d'autres peuvent négativement affecter la faculté germinative des graines.

## CONCLUSION GENERALE

Cette analyse de la question semencière dans le cadre de la Nouvelle Politique Agricole présente quelques limites. Tout d'abord, le désengagement de l'Etat en ce qui concerne la fourniture de semences d'arachides aux producteurs n'était pas encore pleinement réalisé. D'autre part, l'étude reste micro-économique et ne permet pas certaines généralisations. On peut néanmoins en tirer quelques enseignements qui ont des implications au moins sur l'approvisionnement des producteurs et sur l'objectif national d'auto-suffisance alimentaire.

### A/ PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE

Le contexte du débat sur la question semencière revêt une grande complexité que traduit la multiplicité des paramètres à considérer et la diversité des points de vue. Pour l'Etat, il a fallu mettre fin à une situation jugée préjudiciable sur tous les plans et particulièrement du point de vue budgétaire. La prise en charge des facteurs de production par les agriculteurs eux-mêmes constitue l'axe central des nouvelles orientations. Une telle politique est présentée comme la voie du salut c'est-à-dire "la condition de redynamiser l'agriculture" (Le Soleil; 05-04-85, p.3). Cependant, la question se pose de savoir ce que cette option représente réellement pour le monde rural.

L'auto-approvisionnement partiel en semences d'arachide

a été non négligeable bien que d'importance très inégale dans l'espace et dans le temps. Pour caractériser ce phénomène, trois niveaux de comparaison ont été examinés dans le deuxième chapitre:

-Une comparaison inter-zone qui a révélé que les semences personnelles d'arachide ont occupé une place plus importante dans le Gossas durant toute la période 1981-84

-Une comparaison inter-exploitation au sein de chaque zone qui a montré que l'utilisation de semences personnelles a été plus marquée au niveau des exploitations moyennes comparées aux grandes et aux petites.

-Une comparaison intra-exploitation qui a permis de déceler une forte influence du statut familial. L'essentiel des réserves a été constitué par les chefs d'exploitaton dont la plupart sont aussi des chefs de carré.

Chacun de ces trois niveaux de comparaison comporte des éléments spécifiques tendant à différencier les motivations des producteurs à conserver des semences personnelles.

Par rapport au temps, la variabilité a été étroitement liée aux fluctuations annuelles de la production.

L'incidence de l'environnement institutionnel s'est trouvée plus difficile à établir dans le cadre assez restreint de cette analyse. Néanmoins, les problèmes liés à la distribution des semences, (quantité, qualité, retard), ont été déterminants dans la conservation de semences personnelles (Tableau II-F). Une telle pratique a récemment été considérée comme un signe distinctif des véritables producteurs. Cependant, il s'est avéré que

l'auto-alimentation a été plus développée chez les individus relativement défavorisés par le système de distribution des semences. Si par la suite, cette distribution considérée comme une faveur spéciale, devait récompenser en priorité les vrais producteurs (c'est-à-dire ceux qui réservaient des semences surtout parce qu'ils étaient défavorisés par rapport aux autres), on comprend l'impasse dans laquelle se trouvait la politique semencière à la veille du retrait de l'Etat.

La campagne 1985-86 qui symbolise une véritable transition a été une épreuve inattendue pour la plupart des producteurs. La réduction des quantités de semences d'arachides officiellement distribuées n'a pas été compensée par un recours plus massif aux sources parallèles d'alimentation. Il s'en est suivi un recul généralisé de la culture arachidière au profit des spéculations vivrières chez les producteurs enquêtés. Néanmoins, le vide n'a pas été entièrement comblé dans la zone de Gossas où le choc semencier a été plus fortement ressenti. Dans le cadre actuel de l'agriculture, on peut se demander jusqu'à quel niveau l'arachide peut reculer sans conséquences négatives sur l'ensemble du secteur agricole.

La gestion d'un crédit-semences par les sections villageoises a été un véritable test. Les faiblesses les plus apparentes ont été le manque d'information sur les modalités du crédit et l'absence de documents formels pour matérialiser les engagements. Cependant, un problème de fond qui se pose est de savoir dans quelle mesure une

pareille opération pourra être un facteur de cohésion ou de discorde pour l'organisation paysanne.

En matière de crédit-semences qui est un domaine particulier, il est peu probable que le vide laissé par le retrait de l'Etat soit comblé par le secteur informel comme cela peut s'imaginer avec certains équipements agricoles.

Concernant la vente officielle de semences au comptant, elle n'a pas répondu à l'attente de ses promoteurs. Cela s'explique par de multiples raisons dont les prix plus élevés par rapport à ceux du marché parallèle malgré une certaine subvention. Néanmoins, l'impact psychologique de cette expérience n'aura pas été négligeable. En effet, selon les commentaires des producteurs, "le Gouvernement n'a fait que montrer la voie" en leur revendant à 105 F/kg des arachides achetées à un prix bien inférieur. Leur déduction est que la valeur marchande des arachides est supérieure au prix d'achat officiel. On peut alors deviner que cette voie dont il est fait allusion n'est rien d'autre que celle du marché parallèle qui n'exclut pas la trituration artisanale.

Le désengagement de l'Etat a généralement été considéré comme une décision inattendue, brusque et trop lourde de conséquences. Pour le monde rural, cette décision signifie tout d'abord une multiplication des incertitudes quant à la sécurisation du capital semencier. En effet, compte tenu du caractère irrégulier des récoltes, la capacité de chaque producteur à épargner et conserver de semences personnelles d'arachide est une variable purement aléatoire. Pour un tiers des paysans enquêtés, le retrait de l'Etat a été

ressenti comme un manquement de ce dernier à ses devoirs élémentaires vis à vis des faibles. Certains producteurs affirment même que sans la fourniture de semences à crédit, ils ne paieront pas la taxe rurale. D'autres vont jusqu'à envisager de ne pas acheter les engrais pour sanctionner l'Etat qui a rompu un pacte selon eux. Tout cela est en contradiction avec les discours sur l'autonomie et la "responsabilisation" que les paysans auraient toujours réclamées.

#### B/ IMPLICATIONS SUR L'APPROVISIONNEMENT DES PRODUCTEURS

La sécurisation quantitative et qualitative d'un capital semencier de cent mille tonnes d'arachide à l'échelle nationale constitue un souhait de l'Etat dans le cadre de la nouvelle politique. Pour les producteurs, les diverses possibilités d'approvisionnement seront les réserves personnelles, les achats au comptant, l'épargne-semences et le crédit informel.

En ce qui concerne les réserves personnelles, l'hypothèse de base est qu'elles occupent déjà une bonne place dans l'approvisionnement de tous les vrais producteurs. Sur le plan global, le taux d'auto-approvisionnement de 50% retenu par AGEL et THENEVIN semble surévaluer la réalité. En effet, dans le Département de Gossas qui représente notre meilleur cas, les semences personnelles ont couvert en moyenne un peu moins du tiers des utilisations. Il a été supposé par ailleurs que

la suppression du crédit-semences stimulera un comportement de maturité chez les cultivateurs. Cela veut dire qu'ils multiplieront leurs efforts pour s'auto-alimenter davantage. Une telle supposition semble plausible car les raisons liées à la distribution des semences ont de loin été dominantes dans l'explication du niveau de l'auto-alimentation si l'on élimine le cas des mauvaises récoltes (tableaux II-F et II-G). Par contre, l'examen de la constitution et de l'utilisation des réserves semencières a montré que ces deux phénomènes ont été en étroite relation avec le niveau très instable des récoltes. Ainsi, les mesures d'ordre institutionnel comme la suppression du crédit et l'augmentation du prix de l'arachide ne pourront avoir d'impact qu'en fonction des capacités réelles pouvant varier d'une année à l'autre. De ce point de vue, il est important de noter que 36% des producteurs interrogés dans le Département de Gossas et 24% dans celui de Nioko n'ont pas cultivé d'arachides cette année faute de semences. Cela ne manquera pas d'avoir des répercussions certaines sur leurs possibilités d'alimentation au moins pour la prochaine campagne. Une autre hypothèse non moins importante est que les capacités de stockage au niveau du carré peuvent permettre aux paysans de conserver la presque-totalité de leurs besoins en semences d'arachide. Cela suppose que les magasins semenciers villageois en cours de réalisation dans certaines zones ne constituent pas une priorité. Néanmoins, 62% des chefs d'exploitation souhaitent l'existence

d'infrastructures appartenant au village pour le stockage collectif. La possibilité d'utiliser les seccos ne représente pas pour eux une alternative satisfaisante. En effet, ces facilités n'existent que dans quelques villages-centres et en plus elles relèvent de la SONACOS qui devra assurer la gestion des éventuels dépôts. Selon l'expression des paysans, "il ne faut jamais confier tes biens au roi" c'est-à-dire aux autorités temporelles. L'utilisation des services offerts par la SONACOS s'avère donc peu probable même si plus de la moitié des chefs d'exploitation enquêtés ne disposent d'aucune infrastructure particulière au sein de leur carré. Malgré cette constatation, il est difficile d'infirmer l'hypothèse des possibilités de stockage au niveau des concessions. En effet, le manque d'infrastructures n'a été mentionné que dans 3% des cas comme une contrainte à la conservation de semences personnelles. Dans ce sens, les principaux problèmes soulevés sont surtout liés aux parasites et aux rongeurs. Rendre les moyens de protection des stocks plus accessibles aux producteurs constitue donc une priorité dans l'immédiat.

Les achats au comptant représentent une autre source d'approvisionnement pour les producteurs responsabilisés. L'organisation d'un marché officiel à cette fin devra permettre à chacun de choisir un mode d'approvisionnement ou d'en combiner plusieurs selon sa convenance. Sur le plan des principes, nous avons noté que seuls 13% des chefs d'exploitation interrogés ont manifesté une préférence pour



les achats au comptant. Pour l'avenir, la grande majorité des producteurs comptent s'approvisionner à partir de leurs réserves personnelles dans la mesure du possible. En outre, les capacités potentielles pour la constitution de réserves et le pouvoir d'achat sont généralement en corrélation positive par le biais du volume des récoltes. De ce fait, plus les achats au comptant s'imposeront comme alternative, moins les producteurs en auront les moyens. Tout cela signifie que la multiplicité des choix pour l'approvisionnement est plus apparente que réelle. Pour les achats de semences, le marché libre très ancien se distingue du marché officiel que la SONACOS doit organiser.

L'expérience de cette campagne a révélé une meilleure compétitivité du marché libre en raison de plusieurs facteurs dont les prix qui y étaient moins élevés. Si l'on sait qu'une subvention n'est pas compatible avec l'esprit du désengagement de l'Etat, le marché officiel ne peut être viable sans une réduction significative du coût de revient des semences sélectionnées. Selon certaines informations officieuses, ce coût se situait en 1984-85 à 140 F/kg pour la SONACOS et à 170 F pour la SEIB. Le recours au marché libre risquerait aussi de compromettre les objectifs d'implantation géographique des diverses variétés. En effet, un flux de semences dans le sens Sud-Nord ou Nioro-Gossas se trouve favorisé par la différence de prix observée entre les deux zones. L'existence de tels flux peut expliquer le fait que dans la zone de Gossas, les achats de semences ont porté presque totalement sur des

graines décortiquées dont la circulation est libre contrairement à celle des arachides en coque. Par ailleurs, beaucoup de producteurs dans le Nord manifestent une préférence pour les variétés vulgarisées au Sud malgré leur cycle plus long.

Pour ce qui est de l'épargne-semences, il s'agit d'une notion récente dont les agriculteurs n'ont pas encore une idée suffisamment claire. Le principe consiste à déposer de l'argent à la SONACOS qui délivre un chèque-semences que l'épargnant devra présenter au moment de la livraison. Le fonctionnement d'un tel système nécessite donc un minimum de confiance de la part des intéressés. Bien que 56% des chefs d'exploitation soient favorables au principe de l'épargne-semences, sa mise en application ne sera pas facilitée par une certaine méfiance des paysans. Selon eux, la SONACOS livrera ce qu'elle voudra et quand elle voudra à l'image de ce qui se faisait avec la retenue notamment pour l'engrais.

En ce qui concerne le crédit informel, l'hypothèse est qu'elle occupe une place non négligeable dans l'approvisionnement des cultivateurs. Cela n'a été vérifié que chez les producteurs dépendants qui en ont bénéficié uniquement dans le cadre des obligations familiales de celui dont ils dépendent. Pour l'ensemble des chefs d'exploitation, ceux qui ont au moins une fois obtenu des semences d'arachide à crédit chez les commerçants durant toute la période des cinq dernières années ne représentent que 2% seulement. Sur la même période, 6% ont pu

emprunter des semences auprès de parents et amis. Tout cela signifie que le crédit informel au vrai sens du terme n'occupe pas une grande place dans l'approvisionnement des producteurs en semences d'arachides.

#### C/ IMPLICATIONS SUR L'AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE

Certains producteurs affirment que sans la contrainte des semences, ils n'auraient cultivé que des arachides. Leur argument est que seuls les revenus provenant des ventes de fanes permettraient d'acheter suffisamment de nourriture. Un tel raisonnement implique chez ces cultivateurs une corrélation négative entre l'étendue des cultures vivrières et les disponibilités en semences d'arachide. Cette même logique a guidé la stratégie de l'Etat visant à réaliser l'auto-suffisance alimentaire par la réduction du capital semencier d'arachide à l'échelle nationale. L'intention en était de promouvoir un phénomène de substitution au bénéfice des cultures vivrières surtout dans les zones du Nord. La culture arachidière devait quant à elle glisser progressivement vers le Sud. Une telle restructuration régionale de la production agricole répond à la nécessité de mieux s'adapter aux conditions changeantes du milieu naturel. Cependant, la volonté des Pouvoirs Publics a été contrecarrée par ce qui semble être une véritable obstination du Nord symbolisé ici par le Département de Gossas. Avec un effort assez marqué pour la conservation de semences personnelles, les producteurs s'y sont à leur

manière opposés au recul de l'arachide. La décision de ne plus distribuer des semences d'arachides aux paysans n'est pas une mesure neutre par rapport à l'objectif d'auto-suffisance alimentaire. En effet, le retrait de l'Etat place les cultivateurs devant la nécessité de faire face à toutes les contraintes posées par l'auto-provisionnement. Le repli sur les espèces vivrières dont la sécurisation des semences est beaucoup moins difficile se trouve donc potentiellement favorisé. On peut admettre que cela est surtout vrai au niveau des producteurs moins disposés à conserver des semences personnelles. A ce sujet, nous avons observé que l'accroissement des superficies en céréales résultant de la réduction du capital semencier distribué a été beaucoup plus remarquable au niveau des sorgas. Cette progression des céréales a été interprétée par la presse comme une confirmation de l'option vivrière en milieu rural. Cependant, pour la plupart des producteurs concernés, le repli sur le vivrier n'a été que circonstanciel. Selon les commentaires, ces sorgas en question ont été contraints de cultiver des céréales car au moment où leur espoir d'obtenir des semences d'arachide s'est dissipé, il était déjà trop tard pour partir. Cette catégorie de producteurs cherche essentiellement à réaliser des revenus monétaires. Ainsi, la consolidation de son option vivrière nécessitera des prix suffisamment incitatifs mais aussi des facilités pour la commercialisation des produits. Cela suppose la disparition de la dichotomie agriculture de subsistance agriculture de

rente.

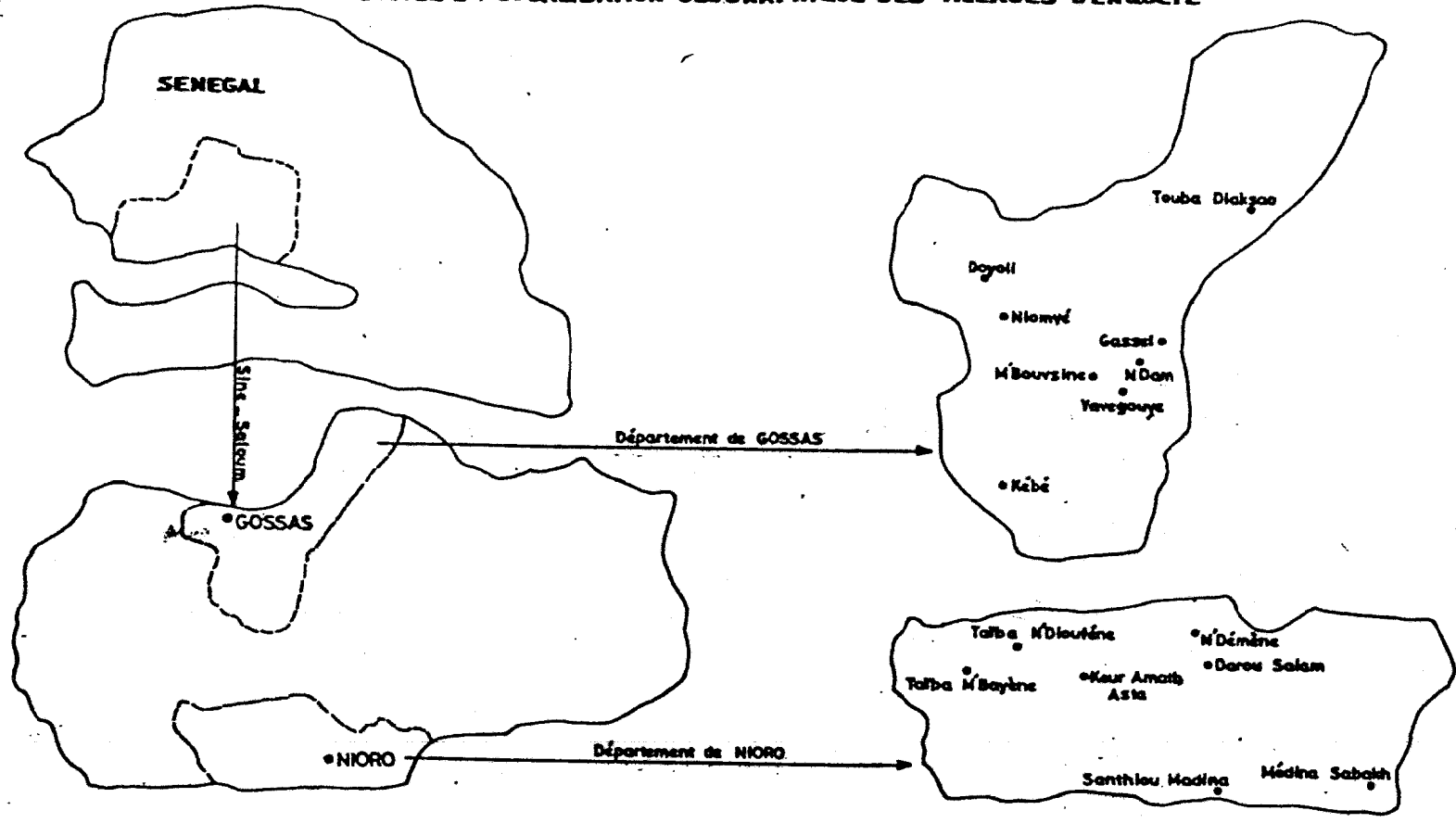
Sur le plan global, on peut néanmoins admettre que l'élasticité de substitution des cultures sera limitée au moins à court terme par le fait que l'arachide constitue en quelque sorte un élément moteur pour une bonne partie du secteur vivrier. Cela se comprend si l'on sait que la main d'oeuvre agricole reste encore étroitement liée à cette culture qui constitue aussi la principale source de nourriture pour les animaux de traction.

En somme, toutes ces implications prouvent que l'économie agricole est un tout indissociable dont la composante semencière constitue de nos jours l'élément le plus sensible.

## REFERENCES

- ACOPAM: Rapport final du deuxième séminaire sous-régional du Projet ACOPAM Kaolack, du 19 Janvier au 1 Février 1984. "Les magasins semenciers villageois" Février 1984.
- AGEL C. et THENEVIN P. La Filière Arachidière au Sénégal: Réactualisation 1983-84. Mission d'Evaluation, Août 1984
- BELLONCLE G. Peut-on sauver les coopératives Sénégalaises? Paris, Juin 1980.
- Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix: Etude Diagnostique. Tomé 3: Filière Arachide-Huile
- DIONE A. Enquête sur la dynamique de la conservation des semences d'arachide dans la région de Thiès. Mai 1982
- FRELASTRE G. L'évolution de la politique agricole au Sénégal. Le Mois en Afrique, vol 17, Janvier-Février 1982. pp 49-95
- Ministère du Développement Rural: La Production Semencière au Sénégal Proposition d'organisation. SEMA, 1982.
- Projet de rapport final du Groupe d'Etude sur la Politique des Filères, Mars 1985.
  - Nouvelle Politique Agricole. Mars-Avril 1985
  - Circulaire 1380 portant attribution des semences d'arachide pour la campagne 1985-86, Mars 1985.
- SENE I. Eléments de réflexion pour une relance de la production arachidière dans le Sine-Saloum. Mai 1981.
- SODEVA: Rapport sur les semences personnelles et les estimations de surfaces Septembre 1984

APPENDICE I : LOCALISATION GEDGRAPHIQUE DES VILLAGES D'ENQUÊTE



File: J, RESEIGN GEN

Page 1

Report: FICHE EXPLOITATION

DATE:

Selection: DEPARTMENT

ANNEE

EXPLOITANT

NON RESPONDANT:

SECTION VILLAGEDISE:

EDUCATION CC:

NO LETTRE DANS EXP:

POPULATION 84/85:

POPULATION 85/86:

HOMMES:

ETHNIE CHEF DU CARRE:

FEMMES:

AUTRE ACTIVITE CC:

GARCONS:

AGE CHEF DU CARRE:

FILLES:

VIEUX/JEUNES:

ARRONDISSEMENT:

CHEF MENAGE DEPEND:

COMMUNAUTE RURALE:

SOURGA/NAVETANE:

VILLAGE:



# SEMENCES C.C. OU C.EXP.

## II. CONSTITUTION DE RESERVES ET STOCKAGE

1. AVEZ-VOUS AU MOINS UNE FOIS RESERVE DES SEMENCES D'ARACHINE DURANT LES QUATRES DERNIERES ANNEES? (1=OUI, 2=NON)

---

2. SI OUI, QUELLE EN A ETE D'UNE FACON GENERALE LA PRINCIPALE RAISON?

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1) INSUFFISANCE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR        | 6) BONNE RECOLTE         |
| 2) MAUVAISE QUALITE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR    | 7) AUTRE                 |
| 3) INADEQUATION DES VARIETES VULGARISEES             | 8) NEANT                 |
| 4) RETARD EVENTUELLE DANS LA DISTRIBUTION            | 99) JE N'AI RIEN RESERVE |
| 5) PAS D'ESPOIR D'OBTENIR DES SEMENCES SONAR/SONACOS |                          |

3. QUELLE EN A ETE LA RAISON SECONDAIRE? (VOIR CODES CI-DESSUS)

---

4. QUELLE ETAIT EN GENERAL LA PRINCIPALE RAISON QUI VOUS ENPECHAIT DE RESERVER ASSEZ DE SEMENCES D'ARACHINE EN ANNEE DE BONNE RECOLTE?

---

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| 1) CONTRAINTE SPATIALE DE STOCKAGE             | 3) JE COMPTAIS SUR LA DISTRIBUTION |
| 2) RISQUE DE DETERIORATION (INSECTES)          | 6) AUTRE                           |
| 3) RISQUE DE PERTE (VOL, ANIMAUX, ETC.)        | 99) JE RESERVAIS ASSEZ             |
| 4) BESOIN DE LIQUIDITE POUR D'AUTRES ACTIVITES |                                    |

5. SI LA RECOLTE EST BONNE CETTE ANNEE, COMBIEN ESTIMEZ-VOUS POUVOIR METTRE EN RESERVE? (EN COQUE) (99=PAS D'IDEE)

---

6. A COMBIEN AVEZ-VOUS ESTIME VOS BESOINS PERSONNELS STRICTS EN GRAINES DECORTIQUEES POUR VOS PROPRES CHAMPS CETTE ANNEE?

---

7. DE QUELLES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DISPOSEZ-VOUS POUR GARDER VOS SEMENCES D'ARACHIDE?

- |                      |                                    |
|----------------------|------------------------------------|
| 1) CHAMBRE SPECIALE  | 5) CHAMBRE PERSONNELLE (A COUCHER) |
| 2) VERANDA           | 6) MAGASIN VILLAGEOIS              |
| 3) BRENIER           | 7) AUTRE                           |
| 4) MAGASIN PERSONNEL | 8) AUCUNE INFRASTRUCTURE           |

8. PREFEREZ-VOUS STOCKER VOS SEMENCES (1) CHEZ VOUS, (2) DANS UN MAGASIN COLLECTIF APPARTENANT AU VILLAGE, OU (3) LES FAIRE GARDER JUSQU'EN MAI PAR LA SONACOS QUI SUPPORTERA LES FRAIS DE STOCKAGE?

---

## III. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DU CHEF D'EXPLOITATION

9. QUANTITE GLOBALE RECUE DE LA DISTRIBUTION AU PRORATA DES POIDS COMMERCIALISES (EN COQUE)

---

10. SEMENCES PERSONNELLES RESERVEES EN COQUE (DESTOCKAGE EXCLU)

---

**SEMENCES C.C. OU C.EXP.**

**11. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACHATS DE SEMENCES AU COMPTANT ET A CREDIT**

PROVENANCE	COQUES ACHETES AU COMPTANT		COQUES OBTENUES A CREDIT		GRAINES DECORTIQUEES ACHETEEES AU COMPTANT		GRAINES DECORTIQUEES OBTENUES A CREDIT	
	QUANT : KG	PRIX : CFA	QUANT : KG	QUANT OBTENUE : OU SOMME A RENDOURSER	QUANT : KG	PRIX : CFA	QUANT : KG	QUANT OBTENUE : OU SOMME A RENDOURSER
SONACOS								
COOP OU S.V.								
COMMERCANT/B.D.								
AUTRES PAYSANS								
TOTAUX								

12. QUELLE A ETE LA PLUS PETITE QUANTITE DE SEMENCES ACHETEE AU COMPTANT EN UNE SEULE FOIS CETTE ANNEE? (PRECISER COQUES OU DECORTIQUEES)

13. QUELLE A ETE LA PLUS GRANDE QUANTITE DE SEMENCES ACHETEE AU COMPTANT EN UNE SEULE FOIS CETTE ANNEE? (PRECISER COQUES OU DECORTIQUEES)

14. SI AU TOTAL VOUS AVEZ ACHETE AU COMPTANT MOINS QUE VOUS AVIEZ VOULU, QUELLE EN A ETE LA RAISON PRINCIPALE?

- 1) MANQUE DE MOYENS FINANCIERS
- 2) PRIX TROP ELEVES
- 3) PENURIE DE SEMENCES SUR LE MARCHÉ
- 4) FIXATION DE QUOTA (VENTES SONACOS)
- 5) POINTS DE VENTE ELOIGNES
- 6) CONTRAINTES LOGISTIQUES (TRANSPY, ETC)
- 7) MAUVAISE QUALITE DES SEMENCES EN VENTE
- 8) VARIETES INADEQUATES
- 9) AUTRE
- 99) J'AI PAS ACHETE MOINS QUE J'AVAIS VOULU

15. QUELLE A ETE LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DES ACHATS AU COMPTANT EFFECTUES CETTE ANNEE?

- 1) REVENUS AGRICOLES
- 2) CREDIT EN ESPECE
- 3) VENTE D'ANIMAUX
- 4) VENTE DE MATERIEL AGRICOLE
- 5) REVENUS D'ACTIVITES NON-AGRICOLES
- 6) VENTE DE BIENS NON-AGRICOLES
- 7) AUTRE
- 99) PAS D'ACHAT AU COMPTANT CETTE ANNEE

16. SI VOUS N'AVEZ PAS ACHETE LA QUANTITE DE SEMENCES VOULUE PAR MANQUE DE MOYEN FINANCIERS, POURQUOI VOUS N'AVEZ PAS VENDU DES ANIMAUX POUR EN AVOIR?

- 1) JE N'AI PAS ASSEZ D'ANIMAUX
- 2) PLUS RENTABLE DE GARDER LES ANIMAUX
- 3) PAS DE BON PRIX POUR LES ANIMAUX
- 4) AUTRE
- 99) MANQUE DE SEMENCES PAS DU AU MANQUE DE MOYENS

17. QUELLE EST LA COMPOSITION VARIETALE DES SEMENCES ACHETEEES AUTRE QUE CELLES DE LA SONACOS?

- 1) UNE SEULE VARIETE A PEU PRES
- 2) PLUSIEURS VARIETES SEPARÉES
- 3) PLUSIEURS VARIETES MELANÉES
- 4) AUCUNE IDEE
- 99) PAS D'ACHAT D'AUTRES SEMENCES

## SEMENCES C.C. OU C.EXP.

18. SELON VOUS, QUELLE EST LA PROVENANCE DES ARACHIDES EN VENTE SUR LE MARCHÉ?

- 1) DISTRIBUTION
- 2) RESERVES DES PAYSANS
- 3) STOCKS DES COMMERÇANTS ET BAMA BAKAS
- 4) TOURA
- 5) AUTRE
- 6) PAS D'IDEE
- 99) PAS D'ARACHIDE EN VENTE SUR LE MARCHÉ

19. PREFEREZ-VOUS (1) ACHETER OU (2) RESERVER LES SEMENCES D'ARACHIDE DONT VOUS AVEZ BESOIN? (3=PAS DE PREFERENCE)

20. SI LES SEMENCES DOIVENT ETRE VENDUES DANS L'AVENIR, QUI DEVRA LE FAIRE?

- 1) DONACOS
- 2) SOBEVA
- 3) COOPERATIVE MERE
- 4) SECTIONS VILLAGEOISE
- 5) COMMERÇANTS
- 6) AUTRES
- 7) PAS DE PREFERENCE
- 8) PAS D'IDEE
- 99) VENTES PAS NECESSAIRES

21. QUELS DEVRONT ETRE LES POINTS DE VENTES?

- 1) SECCOS
- 2) SEC VIL
- 3) COOP MERE OU COM RURAL
- 4) MARCHES HEBDOMADAIRES
- 5) AUTRE
- 6) PAS D'IDEE
- 99) VENTES PAS NECESSAIRES

22. SI VOUS DEVEZ ACHETER VOS SEMENCES, PREFEREZ-VOUS QU'ELLES SOIENT EN (1) COQUE, (2) EN GRAINES DECORTIQUEES OU (3) PAS DE PREFERENCE?

23. POURQUOI LA SECTION VILLAGEOISE NE VOUS A PAS DONNE PLUS DE SEMENCES A CREDIT?

- 1) PAS ASSEZ DE SEMENCES DISPONIBLES
- 2) PAS DE CONFIANCE EN NOUS
- 3) JE N'AVAIS PAS LES GARANTIES EXIGEEES
- 4) J'EN AI PAS DEMANDEES
- 5) INJUSTICE DANS LES ATTRIBUTIONS DE CREDIT
- 6) AUTRE
- 7) JE NE SAIS PAS

24. SI VOUS N'AVEZ PAS PU OBTENIR SUFFISAMMENT DE SEMENCES A CREDIT CHEZ LES COMMERÇANTS, PARENTS OU AUTRES PAYSANS, QUELLE EN A ETE LA PRINCIPALE RAISON?

- 1) MANQUE DE GARANTIE
- 2) PAS ASSEZ DE SEMENCES DISPONIBLES A CREDIT
- 3) J'EN AI PAS DEMANDEES
- 4) PERSONNE N'ACCEPTA DE FAIRE LE CREDIT
- 5) AUTRE
- 99) J'EN AI OBTENU ASSEZ

### IV. CONSERVATION

25. EST-CE QUE TOUTES LES GRAINES DECORTIQUEES ONT ETE TRAITEES AU FONGICIDE-INSECTICIDE? 1=OUI, 2=NON, 3=UNE PARTIE SEULEMENT

26. PENSEZ-VOUS QUE LE FONGICIDE/INSECTICIDE EST INDISPENSABLE POUR LES SEMENCES NON ENCORE DECORTIQUEES? 1=OUI, 2=NON

27. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLEME RENCONTRE EN MATIERE DE PROTECTION DES SEMENCES RESERVEES?

- 1) INSUFFISANCE DE FONGICIDE/INSECTICIDE
- 2) MANQUE DE SACS
- 3) LIEU DE STOCKAGE INADEQUAT
- 4) AUTRE
- 5) AUCUN PROBLEME
- 99) PAS DE SEMENCES RESERVEES

28. COMBIEN D'AUTRES METHODES DE PROTECTION CONTRE LES INSECTES CONNAISSEZ-VOUS EN DEHORS DU FONGICIDE?

29. LESQUELLES?

**SEMENCES C.C. OU C.EXP.**

**V. UTILISATIONS DES SEMENCES OBTENUES PAR LE CHEF D'EXPLOITATION**

30. COMBIEN DE KILOS DE GRAINES DECORTIQUEES AVEZ-VOUS PERSONNELLEMENT SEMEE CETTE ANNEE? \_\_\_\_\_

31. COMBIEN DE KILOS DE GRAINES DECORTIQUEES AVEZ-VOUS SEMES L'ANNEE DERNIERE? \_\_\_\_\_

32. SEPREZ-VOUS LES VARIETES MELANGEES AVANT LES SEMIS? 1=OUI, 2=NON, 99=PAS DE MELANGE \_\_\_\_\_

**33. TABLEAU DES UTILISATIONS**

BENEFICIAIRE	QUANTITE DONNEES A CREDIT		QUANTITE DONNEE GRATUITEMENT OU TRANSFEREE	
	SOUS FORME COQUE	SOUS FORME DE GRAINES DECORTIQUEES	SOUS FORME COQUE	SOUS FORME DE GRAINES DECORTIQUEES
HOMMES DU CARRE				
FEMMES DU CARRE				
PERSONNES HORS DU CARRE				
TOTAUX				

**34. SEMENCES VENDUES PAR LE CHEF D'EXPLOITATION**

ACHETEURS	QUANTITE DE SEMENCES VENDUE CETTE ANNEE	
	SOUS FORME DE COQUE	SOUS FORME DE GRAINES DECORTIQUEES
COMMERCANT ET BAMA BAMA		
AUTRES CULTIVATEURS		
TOTAUX		

35. SI VOUS AVEZ VENDU DES SEMENCES D'ARACHIDE DURANT CES QUATRE DERNIERES ANNEES, QUELLE EN A ETE LA RAISON PRINCIPALE? \_\_\_\_\_

- |                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| 1) ACHAT DE NOURITURE              | 7) PAS ASSEZ DE TERRE    |
| 2) ACHAT/REPARATION D'EQUIPEMENT   | 8) PLUIES TARDIVES       |
| 3) QUALITE/VARIETE INADEQUATE      | 9) BESOIN D'ARGENT       |
| 4) QUANTITE TROP PETITE POUR SEMIS | 10) AUTRE                |
| 5) PAS ASSEZ DE MAIN D'OEUVRE      | 99) SEMENCES PAS VENDUES |
| 6) PAS ASSEZ D'EQUIPEMENT          |                          |

**VI. ATTITUDES ET OPINIONS SUR LA NOUVELLE POLITIQUE SEMENCIERE**

36. PENSEZ-VOUS QUE LA DECISION DU GOUVERNEMENT DE NE PLUS DISTRIBUER DES SEMENCES D'ARACHIDE SERA MAINTENUE DANS L'AVENIR? 1=OUI, 2=NON, 3=PAS D'IDEE \_\_\_\_\_

**SEMENCES C.C. OU C.EXP.**

37. SELON VOUS, POURQUOI LE GOUVERNEMENT A DECIDE DE NE PLUS DISTRIBUER LES SEMENCES D'ARACHIDE?

- 1) SANCTIONNER LA COMMERCIALISATION PARALLELE
- 2) MINIMIER LES CHARGES BUDGETAIRES
- 3) RETABLIR LA JUSTICE ENTRE LES PRODUCTEURS
- 4) MANQUE DE PITIE A L'EGARD DES PAYSANS
- 5) PROMOUVOIR L'AUTONOMIE DE PRODUCTEURS
- 6) SATISFAIRE CEUX QUI SONT CONTRE LA RETENUE
- 7) FAIRE EVITER LE GASPILLAGE DES SEMENCES
- 8) PAYSANS PEUVENT S'AUTO-APPROVISIONNER
- 9) AUTRE
- 10) PAS D'IDEE

\_\_\_\_\_

38. SELON VOUS, QUELS SERONT LES PRINCIPAUX BENEFICIAIRES DE CETTE DECISION DE NE PLUS DISTRIBUER DES SEMENCES?

- 1) PERSONNE
- 2) GROS PRODUCTEURS
- 3) PETITS PRODUCTEURS
- 4) TOUS LES PRODUCTEURS
- 5) COMMERÇANTS
- 6) ETAT
- 7) AUTRE
- 8) PAS D'IDEE

\_\_\_\_\_

39. QUELS SERONT LES PRINCIPAUX PERDANTS? (VOIR LES CODES CI-DESSUS)

\_\_\_\_\_

40. PREFEREZ-VOUS (1) LA RETENUE OU (2) LE NOUVEAU SYSTEME? (3-PAS DE PREFERENCE)

\_\_\_\_\_

41. ACCEPTEREZ-VOUS DE DEPOSER DE L'ARGENT A LA SOMACOS AU MOMENT DE LA COMMERCIALISATION POUR QU'ELLE VOUS LIVRE DES SEMENCES EN MAI? 1=OUI, 2=NON, 3=CA DEPEND (PRIX, REVENUS, ETC.)

\_\_\_\_\_

42. SI NON, POURQUOI?

- 1) MANQUE DE CONFIANCE
- 2) PREFERE RESERVER
- 3) PREFERE ACHETER NOI-MENE
- 4) AUTRE
- 5) MANQUE A GAGNER EN INNOBILISANT L'ARGENT
- 99) J'ACCEPTERAI DE FAIRE LE DEPOT

\_\_\_\_\_

**VII. EFFETS DIRECTS DE LA REDUCTION DU CAPITAL SEMENCIER DISTRIBUE**

	MESURE	QUANTITE
43. QUANTITE DE MIL/SORGHO SEMEE PAR LE CHEF D'EXPLOITATION CETTE ANNEE		
44. QUANTITE DE MIL/SORGHO SEMEE PAR LE CHEF D'EXPLOITATION L'ANNEE DERNIERE		
45. QUANTITE DE MAIS SEMEE PAR LE CHEF D'EXPLOITATION CETTE ANNEE		
46. QUANTITE DE MAIS SEMEE PAR LE CHEF D'EXPLOITATION L'ANNEE DERNIERE		
47. QUANTITE DE NIEDE SEMEE PAR LE CHEF D'EXPLOITATION CETTE ANNEE		
48. QUANTITE DE NIEDE SEMEE PAR LE CHEF D'EXPLOITATION L'ANNEE DERNIERE		

49. S'IL PLEUT ASSEZ CETTE ANNEE, PENSEZ-VOUS QUE VOUS AUREZ SUFFISAMMENT DE FOIN POUR NOURRIR TOUS VOS ANIMAUX? 1=OUI, 2=NON, 3=NE SAIS PAS

\_\_\_\_\_

50. SI NON, QU'ALLEZ-VOUS FAIRE?

- 1) NE GARDER QUE LES ANIMAUX DE TRAIT
- 2) VENDRE TOUS LES ANIMAUX
- 3) VENDRE UNE PARTIE DES ANIMAUX DE TRAIT
- 4) UTILISER LA PAILLE ET LES TIGES
- 5) AUTRE
- 6) PAS D'IDEE
- 99) J'AURAI ASSEZ DE FOIN

\_\_\_\_\_

# SEMENCES CMD/SOURGA

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

1. STATUT

1) CHEF DE MENAGE DEPENDANT 2) SOURGA 3) NAVETANE 4) FEMME

2. COMBIEN AVEZ-VOUS COMMERCIALISE L'ANNEE DERNIERE (COOPERATIVE ET SECCO AU TOTAL)

3. BESOINS PERSONNELS EN SEMENCES D'ARACHIDE DECORTIQUEE POUR CETTE ANNEE

4. QUANTITE TOTALE D'ARACHIDE DECORTIQUEE EFFECTIVEMENT SENEES CETTE ANNEE

5. QUANTITE TOTALE D'ARACHIDE DECORTIQUEE EFFECTIVEMENT SENEES L'ANNEE DERNIERE

6. QUANTITE EN COQUE RECUE CETTE ANNEE DE LA DISTRIBUTION AU PRORATA DES POIDS COMMERCIALISES

7. COQUES RECUES COMME DON

8. GRAINES DECORTIQUEES RECUES COMME DON

9. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACHATS DE SEMENCES AU COMPTANT ET A CREDIT

PROVENANCE	COQUES ACHETES AU COMPTANT		COQUES OBTENUES A CREDIT		GRAINES DECORTIQUEES ACHETES AU COMPTANT		GRAINES DECORTIQUEES OBTENUES A CREDIT	
	QUANT KG	PRIX CFA KG	QUANT OBTENUE KG	QUANT OU SOMME A RENDOURSER	QUANT KG	PRIX CFA KG	QUANT OBTENUE KG	QUANT OU SOMME A RENDOURSER
CHEF D'EXPLOITATION								
AUTRES PERSONNES								
SOMACOS								
COOP DU SEC.VIL.								
TOTAUX								

	RESURE	QUANTITE
10. QUANTITE DE NIL/SORGHO SENEES PAR VOUS CETTE ANNEE		
11. QUANTITE DE NIL/SORGHO SENEES PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		
12. QUANTITE DE MAIS SENEES PAR VOUS CETTE ANNEE		
13. QUANTITE DE MAIS SENEES PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		
14. QUANTITE DE NIEBE SENEES PAR VOUS CETTE ANNEE		
15. QUANTITE DE NIEBE SENEES PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		

## SEMENCES CMD/SOURGA

16. AVEZ-VOUS AU MOINS UNE FOIS RESERVE DE SEMENCES D'ARACHIDE DURANT CES QUATRE DERNIERES ANNEES? 1=OUI, 2=NON

---

17. SI OUI, QUELLE EN A ETE D'UNE FACON GENERALE LA PRINCIPALE RAISON?

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1) INSUFFISANCE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR     | 4) BONNE RECOLTE         |
| 2) MAUVAISE QUALITE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR | 7) AUTRE                 |
| 3) INADEQUATION DES VARIETES VULGARISEES          | 8) NEANT                 |
| 4) RETARD EVENTUELLE DANS LA DISTRIBUTION         | 99) JE N'AI RIEN RESERVE |
| 5) PAS D'ESPOIR D'OBTENIR DES SEMENCES SONAR      |                          |

18. QUELLE ETAIT EN GENERAL LA PRINCIPALE RAISON QUI VOUS ENPECHAIT DE RESERVER PLUS DE SEMENCES D'ARACHIDE EN ANNEE DE BON RECOLTE?

- |   |   |
|---|---|
| 1) MANQUE DE FACILITE DE STOCKAGE                           | 5) CONTRAINTE DE DEPLACEMENT (NAVETANE) |
| 2) RISQUE DE DETERIORATION (INSECTES)                       | 6) RESERVES SUFFISANTES                 |
| 3) RISQUE DE PERTE (VOL, INCENDIE)                          | 7) AUTRE                                |
| 4) COMPTAIS SUR AUTRES SOURCES (DISTRIBUTION, CREDIT, ETC.) | 8) NEANT                                |

19. SI LA RECOLTE EST BONNE CETTE ANNEE, COMBIEN DE KILO DE COQUE ALLEZ-VOUS POUVOIR METTRE EN RESERVE? (99=PAS D'IDEE)

---

20. SI VOUS AVEZ ACHETE MOINS DE SEMENCE D'ARACHIDE QUE VOUS AVIEZ VOULU CETTE ANNEE QUELLE EN A ETE LA RAISON PRINCIPALE?

- |   |  |
|---|--|
| 1) MANQUE DE MOYENS FINANCIERS            | 6) VARIETES EN VENTE NE ME CONVIENTAIENT PAS |
| 2) PRIX TROP ELEVES                       | 7) PAS D'ACCES AUX VENTES SONAROS            |
| 3) POINTS DE VENTE ELOIGNES               | 8) AUTRE                                     |
| 4) MANQUE DE MOYEN DE TRANSPORT           | 9) NEANT                                     |
| 5) MAUVAISE QUALITE DES SEMENCES EN VENTE | 99) QUANTITE VOULUE ACHETEE                  |

21. QUELLE A ETE LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DE VOS ACHATS AU COMPTANT?

- |                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1) REVENUS AGRICOLE             | 5) VENTE D'ANIMAUX          |
| 2) CREDIT EN ESPECE             | 6) REVENUS D'AUTRE ACTIVITE |
| 3) VENTE DE MATERIEL AGRICOLE   | 7) AUTRE                    |
| 4) VENTE DE BIENS NON AGRICOLES | 99) PAS D'ACHAT AU COMPTANT |

# SEMENCES FEMME

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

1. STATUT

1) CHEF DE MENAGE DEPENDANT 2) SOURGA 3) NAVETANE 4) FEMME

2. COMBIEN AVEZ-VOUS COMMERCIALISE L'ANNEE DERNIERE (COOPERATIVE ET SECCO AU TOTAL)

3. BESOINS PERSONNELS EN SEMENCES D'ARACHIDE DECORTIQUEE POUR CETTE ANNEE

4. QUANTITE TOTALE D'ARACHIDE DECORTIQUEE EFFECTIVEMENT SEMEE CETTE ANNEE

5. QUANTITE TOTALE D'ARACHIDE DECORTIQUEE EFFECTIVEMENT SEMEE L'ANNEE DERNIERE

6. QUANTITE EN COQUE RECUE CETTE ANNEE DE LA DISTRIBUTION AU PRORATA DES POIDS COMMERCIALISES

7. COQUES RECUES COMME DON

8. GRAINES DECORTIQUEES RECUES COMME DON

## 9. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACHATS DE SEMENCES AU COMPTANT ET A CREDIT

PROVENANCE	COQUES ACHETES AU COMPTANT		COQUES OBTENUES A CREDIT		GRAINES DECORTIQUEES ACHETES AU COMPTANT		GRAINES DECORTIQUEES OBTENUES A CREDIT	
	QUANT ! KG	PRIX CFA	QUANT ! KG	QUANT OBTENUE ! RENDORSER	QUANT ! KG	PRIX CFA	QUANT ! KG	QUANT OBTENUE ! RENDORSER
CHEF D'EXPLOITATION								
AUTRES PERSONNES								
SOMACOS								
COOP OU SEC.VIL.								
TOTAUX								

	RESURE	QUANTITE
10. QUANTITE DE MIL/SORGHU SEMEE PAR VOUS CETTE ANNEE		
11. QUANTITE DE MIL/SORGHU SEMEE PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		
12. QUANTITE DE MAIS SEMEE PAR VOUS CETTE ANNEE		
13. QUANTITE DE MAIS SEMEE PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		
14. QUANTITE DE NIEBE SEMEE PAR VOUS CETTE ANNEE		
15. QUANTITE DE NIEBE SEMEE PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		



## SEMENCES FEMME

16. AVEZ-VOUS AU MOINS UNE FOIS RESERVE DE SEMENCES D'ARACHIDE DURANT CES QUATRE DERNIERES ANNEES? 1=OUI, 2=NON

---

17. SI OUI, QUELLE EN A ETE D'UNE FACON GENERALE LA PRINCIPALE RAISON?

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1) INSUFFISANCE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR     | 6) BONNE RECOLTE         |
| 2) MAUVAISE QUALITE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR | 7) AUTRE                 |
| 3) INADAPATION DES VARIETES VULGARISEES           | 8) NEANT                 |
| 4) RETARD EVENTUELLE DANS LA DISTRIBUTION         | 99) JE N'AI RIEN RESERVE |
| 5) PAS D'ESPOIR D'OBTENIR DES SEMENCES SONAR      |                          |

18. QUELLE ETAIT EN GENERAL LA PRINCIPALE RAISON QUI VOUS EMPECHAIT DE RESERVER PLUS DE SEMENCES D'ARACHIDE EN ANNEE DE BON RECOLTE?

- |   |   |
|---|---|
| 1) MANQUE DE FACILITE DE STOCKAGE                           | 5) CONTRAINTE DE DEPLACEMENT (NAVETANE) |
| 2) RISQUE DE DETERIORATION (INSECTES)                       | 6) RESERVES SUFFISANTES                 |
| 3) RISQUE DE PERTE (VOL, INCENDIE)                          | 7) AUTRE                                |
| 4) COMPTAIS SUR AUTRES SOURCES (DISTRIBUTION, CREDIT, ETC.) | 8) NEANT                                |

19. SI LA RECOLTE EST BONNE CETTE ANNEE, COMBIEN DE KILO DE COQUE ALLEZ-VOUS POUVOIR METTRE EN RESERVE? (99=PAS D'IDEE)

---

20. SI VOUS AVEZ ACHETE MOINS DE SEMENCE D'ARACHIDE QUE VOUS AVIEZ VOULU CETTE ANNEE QUELLE EN A ETE LA RAISON PRINCIPALE?

- |   |  |
|---|--|
| 1) MANQUE DE MOYENS FINANCIERS            | 6) VARIETES EN VENTE NE NE CONVIENTAIENT PAS |
| 2) PRIX TROP ELEVES                       | 7) PAS D'ACCES AUX VENTES SONAROS            |
| 3) POINTS DE VENTE ELOIGNES               | 8) AUTRE                                     |
| 4) MANQUE DE MOYEN DE TRANSPORT           | 9) NEANT                                     |
| 5) MAUVAISE QUALITE DES SEMENCES EN VENTE | 99) QUANTITE VOULUE ACHETEE                  |

21. QUELLE A ETE LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DE VOS ACHATS AU COMPTANT?

- |                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1) REVENUS AGRICOLE             | 5) VENTE D'ANIMAUX          |
| 2) CREDIT EN ESPECE             | 6) REVENUS D'AUTRE ACTIVITE |
| 3) VENTE DE MATERIEL AGRICOLE   | 7) AUTRE                    |
| 4) VENTE DE BIENS NON AGRICOLES | 99) PAS D'ACHAT AU COMPTANT |

# SEMENCES NAVETANE

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

1. STATUT

1) CHEF DE MENAGE DEPENDANT 2) SOURGA 3) NAVETANE 4) FEMME

2. COMBIEN AVEZ-VOUS COMMERCIALISE L'ANNEE DERNIERE (COOPERATIVE ET SECCO AU TOTAL)

3. BESOINS PERSONNELS EN SEMENCES D'ARACHIDE DECORTIQUEE POUR CETTE ANNEE

4. QUANTITE TOTALE D'ARACHIDE DECORTIQUEE EFFECTIVEMENT SENECE CETTE ANNEE

5. QUANTITE TOTALE D'ARACHIDE DECORTIQUEE EFFECTIVEMENT SENECE L'ANNEE DERNIERE

6. QUANTITE EN COQUE RECUE CETTE ANNEE DE LA DISTRIBUTION AU PRORATA DES POIDS COMMERCIALISES

7. COQUES RECUES COMME DON

8. GRAINES DECORTIQUEES RECUES COMME DON

9. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACHATS DE SEMENCES AU COMPTANT ET A CREDIT

PROVENANCE	COQUES ACHETES AU COMPTANT		COQUES OBTENUES A CREDIT		GRAINES DECORTIQUEES ACHETES AU COMPTANT		GRAINES DECORTIQUEES OBTENUES A CREDIT	
	QUANT KG	PRIX CFA KG	QUANT OBTENUE KG	QUANT OU SOMME A RENDOURSER	QUANT KG	PRIX CFA KG	QUANT OBTENUE KG	QUANT OU SOMME A RENDOURSER
CHEF D'EXPLOITATION								
AUTRES PERSONNES								
SOMACOS								
COOP OU SEC.VIL.								
TOTAUX								

MESURE QUANTITE

10. QUANTITE DE NIL/SORGHO SENECE PAR VOUS CETTE ANNEE		
11. QUANTITE DE NIL/SORGHO SENECE PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		
12. QUANTITE DE MAIS SENECE PAR VOUS CETTE ANNEE		
13. QUANTITE DE MAIS SENECE PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		
14. QUANTITE DE NIEDE SENECE PAR VOUS CETTE ANNEE		
15. QUANTITE DE NIEDE SENECE PAR VOUS L'ANNEE DERNIERE		

## SEMENCES NAVETANE

16. AVEZ-VOUS AU MOINS UNE FOIS RESERVE DE SEMENCES D'ARACHIDE DURANT CES QUATRE DERNIERES ANNEES? 1=OUI, 2=NON

17. SI OUI, QUELLE EN A ETE D'UNE FACON GENERALE LA PRINCIPALE RAISON?

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1) INSUFFISANCE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR     | 4) BONNE RECOLTE         |
| 2) MAUVAISE QUALITE EVENTUELLE DES SEMENCES SONAR | 7) AUTRE                 |
| 3) INADEQUATION DES VARIETES VULGARISEES          | 8) NEANT                 |
| 4) RETARD EVENTUELLE DANS LA DISTRIBUTION         | 99) JE N'AI RIEN RESERVE |
| 5) PAS D'ESPOIR D'OBTENIR DES SEMENCES SONAR      |                          |

18. QUELLE ETAIT EN GENERAL LA PRINCIPALE RAISON QUI VOUS EMPECHAIT DE RESERVER PLUS DE SEMENCES D'ARACHIDE EN ANNEE DE BON RECOLTE?

- |   |   |
|---|---|
| 1) MANQUE DE FACILITE DE STOCKAGE                           | 5) CONTRAINTE DE DEPLACEMENT (NAVETANE) |
| 2) RISQUE DE DETERIORATION (INSECTES)                       | 6) RESERVES SUFFISANTES                 |
| 3) RISQUE DE PERTE (VOL, INCENDIE)                          | 7) AUTRE                                |
| 4) COMPTAIS SUR AUTRES SOURCES (DISTRIBUTION, CREDIT, ETC.) | 8) NEANT                                |

19. SI LA RECOLTE EST BONNE CETTE ANNEE, COMBIEN DE KILO DE CORUE ALLEZ-VOUS POUVOIR METTRE EN RESERVE? (99=PAS D'IDEE)

20. SI VOUS AVEZ ACHETE MOINS DE SEMENCE D'ARACHIDE QUE VOUS AVIEZ VOULU CETTE ANNEE QUELLE EN A ETE LA RAISON PRINCIPALE?

- |   |  |
|---|--|
| 1) MANQUE DE MOYENS FINANCIERS            | 6) VARIETES EN VENTE NE ME CONVIENTAIENT PAS |
| 2) PRIX TROP ELEVES                       | 7) PAS D'ACCES AUX VENTES SONAROS            |
| 3) POINTS DE VENTE ELOIGNES               | 8) AUTRE                                     |
| 4) MANQUE DE MOYEN DE TRANSPORT           | 9) NEANT                                     |
| 5) MAUVAISE QUALITE DES SEMENCES EN VENTE | 99) QUANTITE VOULUE ACHETEE                  |

21. QUELLE A ETE LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DE VOS ACHATS AU COMPTANT?

- |                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1) REVENUS AGRICOLE             | 5) VENTE D'ANIMAUX          |
| 2) CREDIT EN ESPECE             | 6) REVENUS D'AUTRE ACTIVITE |
| 3) VENTE DE MATERIEL AGRICOLE   | 7) AUTRE                    |
| 4) VENTE DE BIENS NON AGRICOLES | 99) PAS D'ACHAT AU COMPTANT |